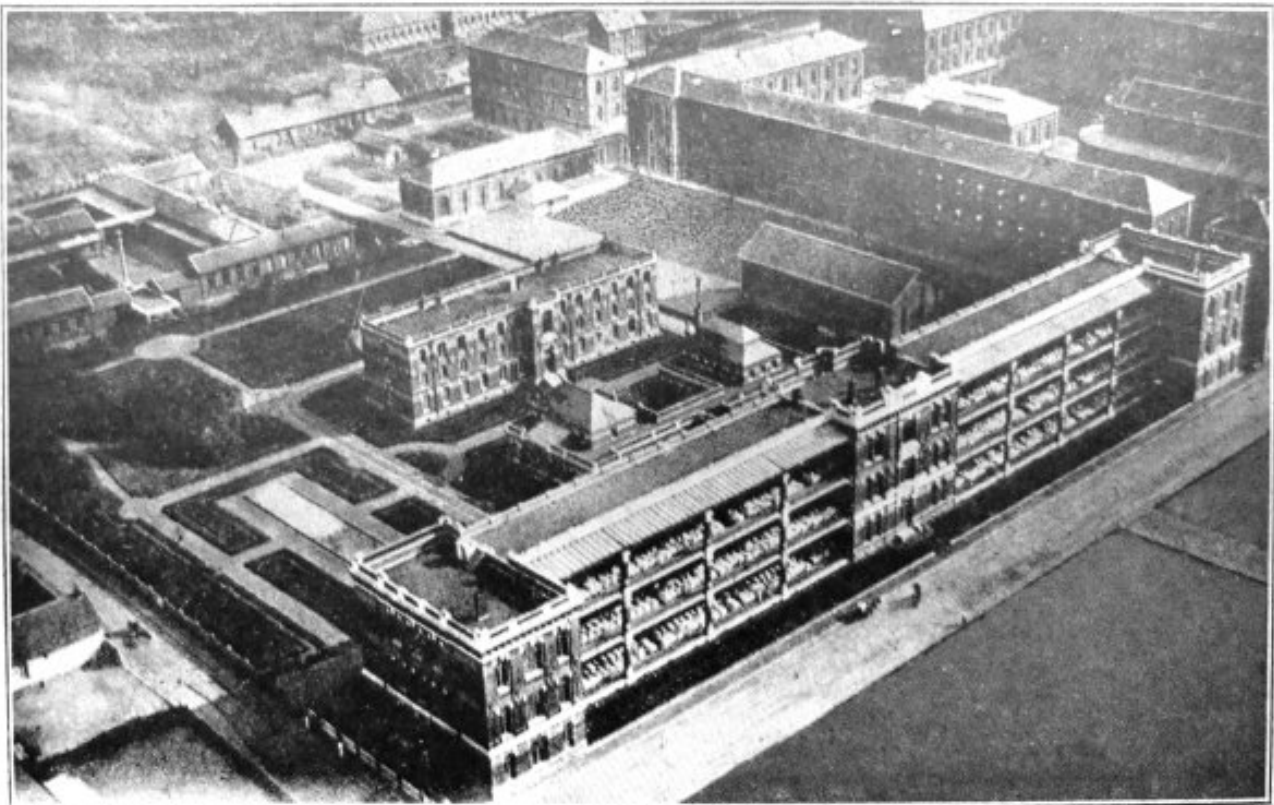


Chronique de L'Hôpital Maritime de Berck 1914-1919



HOPITAL MARITIME DE BERCK-SUR-MER (HOPITAL BÉNÉVOLE N° 21 BIS).

Rectranscription faite à partir des cotes 603 Foss 113, 9 L 9, 9 I 41
par Laurent Provost

Situation



Berck est situé au nord de la baie d'authie, sur la côte d'opale. L'hôpital lui même, est a la pointe sud du cordon de dune sur lequel Berck plage va se construire au fil des ans.

230 km le sépare de Paris, Berck est deservi par une ligne de chemin de fer qui longe la côte d'opale pour se rendre Boulogne. Elle rejoint Paris par Amiens, il existe un embranchement vers Rouen via Serqueux, qui permet aux convois de rejoindre Paris

La gare de Rang du fliers dessert l'agglomération et l'hôpital maritime. Celui ci est distant de 7 km de la gare

Berck se trouve en fait une centaine de Km du front de la somme et de flandre, son quipment hospitalier va être mis aforfe contribution durant le conflit.



Historique de l'hôpital maritime de Berck

Au XIX^{ème} siècle, l'Assistance Publique de Paris place de nombreux orphelins chez des particuliers dans la région de Berck. Le Dr Perrochaud, médecin-inspecteur, confie dès 1854 certains de ces enfants à une veuve dite " la veuve Duhamel ". Celle-ci les emmène chaque jour à la plage, les baigne, lave leurs plaies et refait les pansements. Elle sera succédée par la " veuve Brillard " dite Marie-Anne-Toute-Seule. Les effets salutaires du traitement marin sont communiqués à Paris et l'Assistance Publique fait ériger un petit hôpital en bois en 1861.

Les résultats positifs se confirmant, la construction d'un grand hôpital de près de 700 places est décidée. L'Hôpital Napoléon est inauguré le 18 juillet 1869 par l'Impératrice Eugénie. Il deviendra l'Hôpital Maritime à la chute de l'Empire.

Dans les années 1900 à 1914, il accueillait plus de 1000 enfants atteints de tuberculose osseuses principalement. Les enfants provenaient des hôpitaux parisiens, (Enfants Malades, Trousseau, Hérould ..). Ils étaient convoyés entre la capitale et Berck par train à raison de deux convois par mois environ de 50 à 60 enfants par convois. D'après des indications indirectes, (aasux archivess

Par la suite, les types de pathologies traitées à Berck se diversifient en même temps que l'hôpital s'agrandit. Durant la seconde guerre mondiale, l'hôpital subit une destruction quasi totale.

Reconstruit dans la décennie suivante et se spécialisant dans la rééducation orthopédique, l'hôpital devient un lieu de référence où se développent et s'acquièrent les techniques de rééducation fonctionnelle. Aujourd'hui il existe 200 lits

L'Equipe médicale, la Direction à la veille du conflit

En 1914, l'hôpital est sous la responsabilité du Dr Ménard, Médecin chef, chirurgien des hôpitaux. Il est assisté par les Dr Andrieux et Calvé (responsable de la radiologie). 5 Internes et un interne en pharmacie complètent l'équipe médicale. Il nous a été possible de retrouver les noms de 3 d'entre eux qui sont nommés au concours de 1914, Duroselle, Ruelle, et Mozer. Mozer aura lui un parcours dans la structure pendant et après la guerre, (il deviendra responsable du laboratoire de bactériologie).



L'équipe de Direction est sous la férule de Brion, qui sera nommé le 4 Aout sur un autre établissement. Il ne verra pas la fin de la guerre (il décède en 1917).

Il est assisté par un économiste Mr Soudoire et un commis Boily. L'équipe de Direction est réduite par rapport aux équipes de nos jours ... Pour le service au patient on relève des institutrices qui ne dépendent pas directement de l'éducation nationale.

Effectifs en 1900

Surveillantes	2
Sous surveillantes	12
Suppléantes	18
1 ^{er} infirmières	30
Infirmières	

Compte tenu de la nouvelle aile construite face à la mer en 1908, au Nord de la chapelle, il est certain que ses effectifs doivent être revus à la hausse. Je n'ai pas, ce jour le nombre d'ouvriers et cuisiniers qui ne doit pas être négligeable non plus.



La chronique

Elle la transcription des documents trouvés la Cote Foss 603 augmenté de document provenant de la cote L 41. Elle ne commence que le 29 Aout .

Le 29 août 1914

Le directeur de l'administration générale à M. le Préfet de la Seine.

Notre établissement de Berck sur Mer qui d'après les nouvelles reçues fonctionnait régulièrement le 26 courant et ne nous signalait aucun fait particulier à aujourd'hui coupé toute ses communications avec paris.

Des instructions télégraphiques ont été adressées à notre directeur jeudi soir pour que de concert avec le maire de Berck le médecin en chef et les directeurs des autres hôpitaux de Berck il avise à toutes les mesures utiles pour le ravitaillement et la sécurité de nos enfants.

Nous avons du écarter après examen la possibilité d'une évacuation, le passage par la mer est depuis longtemps interdit, et on ne peut songer à faire lever actuellement cette interdiction.

D'autre part le sort de tous les enfants hospitalisés à Berck est lié, on ne saurait en évacuer une partie en maintenant les autres; Ils sont aux nombres de Huit mille environ dont deux mille à la charge de la ville de paris ou du département de la Seine.

Le transport de ces huit milles enfants dont la plupart sont couchés et immobilisés dans le plâtre ne pourrait être envisagé même si le chemin de fer fonctionnait.

Nous savons que les communications entre Verdon, (Berck) et Boulogne sur mer sont maintenues.

Mon administration pense que monsieur le préfet pourrait obtenir du gouvernement, ou de l'autorité militaire, que des ordres soient donnés pour qu'on veille à l'approvisionnement de Berck et qu'on ouvre à notre directeur les crédits dont nous pouvons verser la contre partie au trésor à Paris ou à la banque de France.

Retenez la phrase le transport de ces huit milles enfants dont la plupart sont couchés et immobilisés dans le plâtre ne pourrait être envisagé même si le chemin de fer fonctionnait

On mesure ici, la responsabilité que durent prendre ces personnes.

Comme pour Angicourt et Bigottini, il va quand même falloir évacuer pour faire de la place aux blessés qui vont dans peu de temps être à la porte. La pression des autorité sanitaire sera forte pour pouvoir utiliser les capacités des ces établissements, idéalement placé et équipé.

Le problème pour l'hôpital maritime viendra du fait que c'est un hôpital pour enfants, et dont les lits et lingerie ne sont pas adaptés aux besoins des adultes.

Et comme pour Angicourt et Bigottini, la mobilisation des personnels va provoquer des difficultés pour les emplois de logistiques (chauffage, cuisine etc)

De plus, les communications étant coupées il va falloir trouver des solutions pour l'approvisionnement de cette communauté

Télégramme 908 53 29 19 à 19 h le 31 aout 1914

REÇU DÉPÊCHE CE MATIN, VU AUTORITÉ NE VOYONS PAS MESURES SPÉCIALES A ENVISAGER, APPROVISIONNEMENTS SUFFISANT JUSQU' ALORS DANS CRAINTE D'INVASION PEUT ÊTRE POURRAIT ON SONGER À REMETTRE ENFANTS VALIDES AUX FAMILLE MAIS CETTE MESURE SERAIT ELLE OPPORTUNE ET ENCORE POSSIBLE. REÇU DÉPÊCHE ENGAGEMENT PAIEMENT = BRION

Télégramme 322 19 331 1 septembre à 16 h 5

RENTRE DE BOULOGNE OU TOUCHE FONDS RIEN DE PARTICULIER A SIGNALER SUR HÔPITAL = BRI

Télégramme 717 15 6 à 15 40 le 6 septembre 1914

SITUATION HÔPITAL MARITIME SATISFAISANT BON ÉTAT SANITAIRE = BRION

Télégramme 394 64 14 à 18h 55 le 15 septembre 1914

MAIRE BERCK ME COMMUNIQUE DÉPÊCHE SUIVANTE: MÉDECIN CHEF DE BOULOGNE À MAIRE DE BERCK ME RENSEIGNER EXTRÊME URGENCE NOMBRE DE LITS DISPONIBLES SOIT DANS HÔPITAUX SOIT SOCIÉTÉS SECOURS AUX BLESSÉS BLESSÉS OU MALADES OU CONVALESCENTS MAIRE DEMANDE SI JE PUIS RECEVOIR BLESSÉS ET SI J'AURAI PLACE ET MATÉRIEL POUR UNE CENTAINE QUE DOIS-JE RÉPONDRE

Réponse du directeur:

Répondez que vous disposer de la place pour 100 blessés ainsi que du personnel médical et de service, mais non de matériel convenant à des adultes, vos lits étant des lits d'enfants

Cette succession de télégramme nous montre plusieurs choses.

La difficulté de communication durant cette période critique;

La difficulté de dater exactement le début de fonctionnement d'un hôpital temporaire , dès lors ou l'on à pas de document de réquisition. En effet doit 'on prendre la date du premier télégramme du sous préfet de Montreuil, ou bien la date du télégramme annonçant l'arrivée des premiers blessés ?

L'autorité militaire, n'ayant pas les moyens matériels de fournir des lits d'adulte, (dans un premiers temps) proposera d'adresser des "blessés de petite taille", pour palier a ce manque de moyens. L'hôpital de Berck n'ayant aucun matériel ni linge pour adultes...

On le verra par la suite comment ce problème fut pallié.

Berck le 25 septembre

Rapport de l'inspecteur principal sur la situation de l'Hôpital de Berck

Le nombre réglementaire de lits affectés aux enfants est de 1100 actuellement , on compte 1054 lits occupés.

Au pavillon de l'isolement, on a du placer deux enfants atteints de scarlatine, deux de rougeole, un d'oreillons, un de teigne et deux de bronchite depuis le 1 avril , il y a eu 3 décès.

A partir de la même date, tous les convois ont été supprimés, mais neuf enfants ont été renvoyés à leurs parents.

Le lazaret N°1, par suite de la suppressions des convois, a été évacué et les enfants installés dans ce pavillons répartis dans les autre services.

Par suite , il a été possible; conformément aux instructions de l'administration de placer 100 lits qui pourraient être affecté aux blessés militaires en cas de réquisition.

Personnel

Personnel médical

En temps normal, le service médical est assuré par M. le dr Ménard, chirurgien chef, MM les docteurs Calvé et Andrieu, cinq internes en médecine et un interne en pharmacie. M Le Dr Andieu a été mobilisé ainsi que deux internes qui n'ont pas été remplacés.

Personnel Administratif

L'économiste de l'établissement , M Soudoie a été mobilisé et n'a pas été remplacé. Son service est assuré par M; Brion , le directeur et par M. Boily , commis.

Personnel Hospitalier

Les cadres du personnel hospitalier comprennent 245 agents dont 20 hommes et 225 femmes. Par suite de la mobilisation, il ne reste plus que 3 hommes. les hommes absents ont été remplacés par des filles de services.

Personnel Ouvrier

On compte 59 ouvriers internes. par suite de la mobilisation, il ne reste plus que dix sept ouvriers qui n'ont pu être remplacés. Dans ces conditions, il n'est possible que d'exécuter les travaux d'une extrême urgence et il y aura lieu de prévoir les dépenses de remise en états qui seront indispensables de faire à la fin des hostilités.

Approvisionnement

En temps normal, les magasins généraux de paris envoient à Berck le vin, la viande, les légumes secs, l'épicerie, une partie des légumes frais, les objets de pansements et de pharmacie;

Depuis le premier aout, Paris n'a plus effectué aucune livraison à l'hôpital de Berck.

L'établissement a donc eu à pourvoir, par ses propres moyens, à l'acquisition de tout ce qu'il était nécessaire à son approvisionnement et jusqu'à présent, le directeur a pu faire face à tous les besoins. Toutefois, on éprouve une certaine appréhension pour les achats de galleterie. L'établissement ne possède actuellement que la réserve réglementaire prescrite pour le chauffage pendant un mois d'avance

Il a été possible de maintenir le rendement habituel du service de l'exploitation. le lait nécessaire est fourni par trente vaches qui donnent en moyenne 420 litres de lait par jour; Le service compte actuellement 60 porcs dont 20 sont dans l'état d'être consommés.

La buanderie a pu fonctionner d'une façon normale.

Vérification de caisse;

Il a été procédé à la vérification de la caisse, dont le bilan s'établit ainsi qu'il suit à la date du 25 septembre 1914.

En résumé, l'état sanitaire et moral de l'établissement est satisfaisant et l'hôpital maritime n'a eu à en souffrir en rien des circonstances exceptionnelles où il s'est trouvé, et le personnel de tout ordres a fait preuve d'un zèle et d'un dévouement qu'il est juste de reconnaître.

Les causes produisant les mêmes effets, les problèmes concernant les ouvrier sont drastiques. de 59 neufs tous métiers confondus, on paie à 7, soit peine

Il est remarquable, que dès que les communications l'ont permis, le service de l'inspection se déplace pour faire un état des lieux. ce qui nous donne une photographie de l'établissement au moment de sa réquisition. Le nombre de lits communément demandé par le service de santé aux établissements parisiens fut autour de 100 lits, le nombre demandé pour Berck, Dans un certain nombre de réquisitions faite à l'administration, j'ai noté parfois la demande d'un service de chirurgie

Télégramme 702 37 7 à 18h 50 le 5 octobre 1914

SUR RÉQUISITION DU SOUS PRÉFET DE MONTREUIL AVONS REÇU HIER SOIR TRENTE BLESSÉS MILITAIRE TRENTE CE MATIN TOUS PEU GRIÈVEMENT ATTEINTS. DEVONS EN RECEVOIR QUARANTE DEMAIN SITUATION DE L'HÔPITAL SATISFAISANTE. BRION

C'est donc début octobre que les premiers blessés ont été accueillis Berck, pas très longtemps après les hôpitaux parisiens, une semaine en fait. Mais il est certain que l'on ne va pas en rester là, compte tenu du potentiel de Berck et de sa proximité relative du front.

Berck Plage le 18 décembre

Rapport du directeur Brion à Mr le directeur

...Il serait nécessaire que nous mettions à la disposition de la Guerre, en plus des 108 Lits du lazaret 1, Le nouveau bâtiment où l'on pourrait installer 400lits....

Berck Plage Le 18 décembre 1914 17h 50

Télégramme N°65242 copie du cabinet du préfet

En raison trop grand nombre blessés, Directeur service Santé Boulogne vient demander que nous mettions nouveau bâtiments en plus du lazarets. Répondre que seul vous pouviez décider, que nous manquons de personnel, matériels, linge; etc; Doit vous le faire demander par ministre de la guerre, fournirait au besoin ce qui manque; lettre suit;

(vu le directeur, attendons la lettre annoncée de m. Brion et la réquisition du ministre)

Berck Le 18 décembre 1914

Lettre du directeur de Berck,

Comme complément à mon télégramme, j'ai l'honneur de vous rendre compte que le sous directeur du service de santé de Boulogne vient de venir m'exposer que le très grand nombre des blessés l'obligeait à créer des hôpitaux partout où la chose est possible; qu'il serait nécessaire que nous mettions à la disposition de la guerre, en plus des 108 lits du lazaret I, le

nouveau Bâtiment ou l'on pourrait installer 400lits.

J'ai objecté que je ne pouvais lui donner de réponse parce que, seul, vous pouviez décider; que nus manquions à la fois de personnel médical, de matériel, de linge; qu' enfin le nombre de nos enfants était trop élevé pour qu'on puisse songer à les placer tous dans l'ancien Bâtiment, et que l'évacuation était très difficile par suite de la situation actuelle des parents ou de leur absence de Paris.

Il ' a répondu qu'en ce qui concernant le personnel, nous aurions autant de monde qu'il en faudrait, que le matériel et linge manquant pourrait nous être donné, que pour les enfants, on pourrait peut être évacuer tous ceux qui pourront l'être et serrer les autres dans les anciens service. Le sous directeur m'a informé qu'il allait télégraphier au Ministre pour qu'il veuille bien vous parler de cette question.

Nous avons examiné, Mr Ménard et moi , à quelles conditions cette demande du service de santé nous paraissait pouvoir être agréée.

Personnel médical

Mr Ménard estime qu'il faudrait, qu'en plus des internes qu'il a actuellement, l'autorité militaire fasse revenir le dr Cridon, pour qu'il s'occupe des santoria Bouville et Vincent, puis MM Poleet et Ruelle, internes mobilisé, et que M Durand, Interne en pharmacie , qui dir passer le conseil de révision prochainement, comme auxiliaire, soit maintenu.

Personnel ouvrier

Il faudrait que le chef mécanicien qui a passé la révision dernièrement fut maintenu; qu'un cuisinier, un boucher, deux buandiers fussent rappelés. Il ne faut pas songer à trouver en ce moment des gens de ces catégories à Berck.

Matériel et Linge

Il nous manquerait des lits, des objets de literie, des chemise d'adultes, des taies d'oreillers.

Malades

Enfin, pour les enfants; après les convois la populations de hôpital sera de 891 dont 309 dans le nouveau bâtiment et 582 dans l'ancien. En mettant 85 enfants au Lieu e 72 dans les grandes salles de l'ancien hôpital et 50 dans les autres au lieu de 36 ; il faudrait renvoyer une centaine d'enfants environ. Mr Ménard pense qu'on pourrait trouver dans hôpital cette quantité d'enfants dont l'état de santé permet le retour dans leurs familles;

Brion.

Berck plage Le 21 Décembre

Lettre à mr le chef de service des hôpitaux

Le service de santé de l'armée a demandé que nous mettions à sa disposition le nouvel hôpital en plus du Lazaret I, pour y placer des blessés; J'en ai référé à Mr le directeur général.

Si Mr le directeur général donne satisfaction à cette demande, il nous faudra faire passer les enfants des nouveaux bâtiments dans l'ancien et rendre aux familles environ 150 enfants que nous pourrions arriver à caser.

J'ai fait dresser, par hôpitaux d'origine, les listes des enfants qui d'après le médecin pourrait partir; Je vous les enverrais mercredi;

De cette façon vous pourriez organiser des convois si cela est nécessaire. Des 300 enfants que comprendront ces listes, il y en aura bien toujours 150 que les familles pourront recevoir.

En tout cas quelle que soit la solution que Mr le directeur général adopte, je tiens à vous dire, d'accord avec M Memard, que nous pouvons reprendre notre fonctionnement normal, c'est à dire, avec convois d'aller et retour chaque mois.

Si nous nous consacrons le nouvel hôpital aux blessés, nous fonctionnerons avec 800 enfants au lieu de 1100.

Je tiens a vous signaler que parmi les 28 enfants que vous nous avez envoyés samedi, les $\frac{3}{4}$ n'ont pour ainsi dire Rien.

Veillez

Le directeur Brion

On retrouve ici les mêmes difficultés connues à Angicourt et Biggotini, les ressources humaines font défaut dans tous les métiers de la logistique, (chauffage, alimentation, buanderie). s'ajoute aussi le personnel médical dans ce cas. La particularité de Berck, étant un hôpital d'enfants, il est totalement démuné pour recevoir des adultes. Mais ses locaux sont "trop Beaux", pour ne pas être employés. Alors on va tasser tout ce petit monde.

Mais, les pesanteurs bureaucratiques et hiérarchiques vont s'inviter dans le concert entre les acteurs de terrain, on est bien loin de la décentralisation et de la déconcentration des décisions, la suite va le prouver.

Télégramme 22 décembre 14 30

Bordeaux 87202-46-22

Guerre à Préfet Seine direction assistance publique Paris.

VEUILLEZ ME FAIRE CONNAÎTRE TÉLÉGRAPHIQUEMENT SUITE DONNÉE A DEMANDE DE RÉQUISITION D'UN PAVILLON A HÔPITAL MARITIME DE BERCKPLAGE POUR HOSPITALISATION DES BLESSÉS CETTE DEMANDE VOUS A ÉTÉ TRANSMISE PAR MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

nous avons répondu par télégramme le 23 dec 1914

Télégramme 23 décembre 1914 11h 30

Préfecture de la Seine direction de l'ap à ministre de la guerre

EN RÉPONSE À TÉLÉGRAMME GUERRE DU 22 COURANT ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS POURRA METTRE À DISPOSITION BLESSÉS MILITAIRES UN NOUVEAU PAVILLON À HÔPITAL MARITIME DE BERCK. MAIS SEULEMENT APRÈS ÉVACUATION PROGRESSIVE D'UN CERTAIN NOMBRE D'ENFANTS OCCUPANT ; INDISPENSABLE AUSSI FOURNI PERSONNEL MÉDICAL ET PERSONNEL OUVRIER SUPPLÉMENTAIRES;
MANQUERAI ÉGALEMENT LITS, LITERIE, LINGE POUR ADULTES

24 décembre 1914

Lettre Secrétaire Général de la préfecture de La seine au DG AP

Très urgent

Le secrétaire général de la Préfecture a l'honneur de transmettre à monsieur le directeur de l'assistance publique avec prière de bien vouloir soumettre d'urgence un projet de réponse à la signature de monsieur le préfet, la dépêche ci jointe par laquelle Monsieur le Ministre de l'intérieur communique en exprimant le désir de connaître la suite qui pourra lui être donnée; Un télégramme de Monsieur le ministre de la guerre demandant l'affectation du pavillon neuf de l'hôpital de Berck à l'hospitalisation des blessés

Le 26 décembre 1914

Brouillon de lettre

Urgent

Le directeur etc à Mr le secrétaire de la préfecture de la seine

En réponse à sa note du 24 décembre relative à la réquisition militaire visant l'hôpital maritime de Berck_ plage, j'ai l'honneur d'informer Monsieur le secrétaire général que j' ai reçu le 22 un télégramme de Mr le ministre de la guerre ayant le même objet.

J'ai répondu à M le ministre, de la guerre à Bordeaux le 23 dec par le télégramme suivant

« En réponse à télégramme guerre du 22 Ct l'administration de l'assistance publique a paris pourra mettre a disposition blessé militaires un nouveau pavillon de l'hôpital maritime de Berck. Mais seulement après évacuation progressive d'un certain nombre d'enfants occupant.

Indispensable aussi fournir personnel médical et personnel ouvrier supplémentaire manquons également de lits, literie et linges pour adultes.

On enfonce bien le clou sur les difficultés

Et comme tout directeur qui se respecte, on fait un rapport pour bien se couvrir des évènements

Le 29 décembre 1914

Rapport du directeur Brion au DG AP

Rapport sur les événements survenu à l'hôpital maritime du 21dec au 27 dec inclus

La situation morale et l'état sanitaire continuent à être satisfaisants

malades mouvement de la population infantile:

existant le 21 au matin	969	
Entrée		42
		1011
Sortie		118
Décès		1
Restant au 27 septembre		892

Deux convois de retour sur Paris qui ont emmené le 21, 53 enfants et le 23, 63 enfants, un convois le 22 qui nous a amené 42 enfants a eu lieu sans incidents, deux enfants ont été repris par leur parents et un est mort

Blessé Militaires

Existants le 21 109

Entrés 0

Sorties 8

Décès 8

reste 101

Une lettre du service des hôpitaux du 23 dec 1914 me fait connaître que Monsieur le directeur général acceptait l'installation de blessés dans le nouvel hôpital, mais seulement après évacuation progressive d'un certain nombre d'enfants l'occupant. La réponse ajoute qu'il est indispensable qu'on nous fournisse le personnel médical et le personnel ouvrier qui nous fait défaut; qu'il manque également des lits, de la literie et du linge pour adultes.

Pour éviter le mélange du linge appartenant à l'administration, avec le linge que nous fournirait le service de santé militaire, j'ai proposé à Monsieur le directeur général de m'autoriser à demander au magasin central 1000 chemises d'hommes et 800 serviettes.

Mr le directeur du service de santé de la 1^{ere} région est venu hier. Je lui ai donné connaissance en présence de Monsieur le docteur Ménard, de la réponse faite au ministre, il m'a déclaré qu'il enverrait des blessés que lorsque nous serons prêts à les recevoir.

Pour le personnel médical, il va faire les démarches pour faire revenir à Berck : Mr le Docteur Tridon, (qui s'occupera des sanatoria Bouville et Vincent), puis M Polet, interne à l'hôpital maritime, Mr le docteur Stralhin, ancien interne des hôpitaux, qui avant la guerre s'occupait du laboratoire de mr Ménard; le service de santé fournira deux médecins militaires; mais il a été entendu que M le dr Ménard aurait la direction technique du service médical. Pour le personnel ouvrier manquant, il doit faire revenir deux cuisiniers, un boucher, deux buandiers, le garçon de pharmacie.

Si parmi les agents que restent quelques uns étaient appelés, il ferait en sorte de le faire maintenir à l'hôpital maritime.

En ce qui concerne les lits, monsieur le médecin inspecteur m'a demandé de mettre à sa disposition 172 lits d'enfants mesurant 1,72 de long qui seront disponibles après le départ des enfants évacués, ils seront réservés aux blessés de petite taille, le reste des lits et la literie sera fourni par le service de santé, le manque de lits et d'objets de literie l'obligeant à faire pour le mieux. il serait fort heureux, que M. le directeur général put accepter ma demande relative à la fourniture par le magasin central des 1000 chemises d'adultes et des 800 serviettes, en raison des difficultés qui éprouve le service de santé à faire confectionner.

Un avenant à la convention que M.le directeur général m'a autorisé à signer sera rédigé et soumis a son approbation

Personnel, approvisionnements rien à signaler, le directeur Brion

Quelques commentaires sur ce rapport,

Au 1 janvier, date ronde, l'hôpital de Berck a encore près de 900 enfants, les convois entre Paris et Berck ont donc repris puisque Brion mentionne des entrées d'enfants 42 et 118 sorties, (dont un décès). Il va falloir encore diminuer ce nombre pour faire de la place. au mois de mai il y en aura 100 de moins.

Il existe une franche collaboration entre le médecin inspecteur de la région et ce directeur. (prise en charge de la lingerie).

Par contre, on découvre le niveau de difficulté lorsque le médecin demande de conserver les lits d'enfants, pour y coucher les soldats de petites tailles, on fait flèche de tous bois...

On remarque aussi la demande nominative pour faire revenir les médecins et générique pour les ouvriers.

Le 13 Janvier 1915

Lettre de Brion au Directeur Général

Projet de convention modifié

contient la copie dactylographiée

Article 1

M Brion s'engage à recevoir les militaires malades, de passages ou évacués

.../...

Toutefois cette obligation est limitée aux ressources disponibles de l'établissement, savoir Vingt Officiers, Trente Cinq sous officiers, Trois cents cinquante trois caporaux et soldats. (408 militaires)

Articles 6 Le directeur sera couvert des ses dépenses par le paiement des journées de traitement fixées ainsi qu'il suit:

officiers, sous officier, caporaux et soldats :2fr 50

Article 7

Dans ce prix se trouvent compris les frais accessoires

1° Les frais de sépulture

2° d'envoi de télégramme « pour avis de maladie grave » ou avis de décès »

3° de blanchissage et de réparation des effets apporté par les blessés

Article 8

L'emplacement de la sépulture d'un militaire sera indiquée au moyen d'une croix ou d'un écusson suivant la religion, d'un modèle différent pour les officiers et pour la troupe, avec inscription du nom de l'âge du grade du décédé du corps auquel il appartenait ainsi que la date du décès.

Les officiers seront inhumés dans un cercueil en bois d'essence dure.....:....

Le 16 janvier

Lettre Du DG au Directeur

Je vous retourne, avec mon approbation le projet de convention nouvelle à passer avec l'autorité militaire

Vous voudrez bien signer en mon nom....

A la mi janvier 1915 Beck sera en mesure de recevoir 408 blessés militaire, et pendant presque un an rien ne va bouger

Le circuit hiérarchique entre les différents acteurs



Mais l'histoire et les courriers entre les différents acteurs n'est pas fini, dans les épisodes suivant, on découvrira que cette belle structure a fait l'objet des convoitises de la part des services de santé anglais, (Berck n'est pas loin des lignes anglaise), et qu'il est difficile d'édifier une baraque Adrian.

Pendant un an, il n'y aura pas de cahngé entre la direction de Berck et l'administration centrale au sujet de modification ou autre problème, du moins je n'ai rien trouvé dans la cote 603. Par contre a la cote 9 L 41 les rapports hebdomadaires sont présents avec le nombre d'entrée et sortie.

5 avril 1916

Le Directeur Général à M. Justin Godart, sous secrétaire d'état des services de santé

On me communique de Berck sur mer l'information peu vraisemblable qu'il serait question de réquisitionner tout entier l'hôpital maritime de la Ville de Paris pour les services de santé de l'armée anglaise.

Cet hôpital est déjà occupé en partie par des soldats français ou malades et nos services en souffrent considérablement puisque nous avons du restreindre dans de fortes proportions l'envoi d'enfants qui encombrant de ce fait nos hôpitaux spéciaux de Paris.

Que dans les quartiers de l'hôpital de Berck déjà occupé par l'armée, on substitue des soldats anglais aux nôtres, la situation indiquées ci dessus n'en serait pas aggravée; mais l'occupation totale de l'établissement ne pourrait être envisagée que s'il était possible de songer à évacuer les 742 petits malades restant à l'hôpital, qui tous sont des malades couchés, la plus part munis d'appareils plâtrés ou en cours de traitement dont la surveillance par des médecins spécialistes ne peut être interrompue.

En dehors des difficultés d'évacuation et du transport de ces enfants resterait la question dominante, de leur trouver un autre lieu d'hospitalisation, car il est impossible de les rendre à leur famille, toutes indigentes et démunies de tous moyens de les soigner.

Or tous nos hôpitaux d'enfants à Paris sont encombrés en raison même de l'occupation partielle de l'hôpital de Berck et nous n'avons ni à Paris ni en province d'établissement où puisse être trouvée la moindre disponibilité

26 Mai 1916

Lettre du SS d'état a M le directeur de L'AP

Par lettre du 25 avril 1916, Vous m'avez exposé les raisons qui militent en faveur du statu quo à l'hôpital maritime de Berck et les inconvénients graves qui résulteraient de l'occupation totale de cet établissement par les services sanitaires de l'armée anglaise.

M le général commandant en Chef, à qui j'ai communiqué votre lettre, vient de me faire connaître que l'état major Britannique n'a pas l'intention de donner suite au projet de réquisition qui avait suscité votre inquiétude.

En Juillet 1916 va commencer la Bataille de la Somme, sanglante et destructrice. L'armée anglaise, qui tient la majorité du front au nord de Péronne, va être à l'initiative de cette attaque. La Somme, un peu en deçà de Verdun dans la mémoire française, est le « Verdun » des forces du Commonwealth. Il n'est pas étonnant que Berck, peine a 100 km du front se trouve dans la ligne de mire des anglais à cette date.

En fait en en juillet 1916 va débiter un épisode a la limite de la caricature entre l'administration et le service de santé au sujet d'un bâtiment provisoire. On va retrouver le circuit déjà décrit entre les acteurs de Terrain et le plus hautes autorités....

Berck le 11 juillet 1916

Lettre de Brion au Directeur général

Installation, dans la cour du lazaret I, par le service de santé militaire d'une baraque démontable Adrian.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que M le Médecin Inspecteur, Directeur du service de santé de la région Nord est venu hier à l'hôpital maritime

Il m'a annoncé qu'il avait l'intention de vous demander, par l'intermédiaire de sous secrétaire d'état au service de santé, l'autorisation de faire installer, aux frais de l'armée, un baraque mobile démontable Adrian, dans la cour intérieure du Lazaret I qui est affecté aux militaires blessés.

Cette baraque serait destinée à recevoir les appareils de mécanothérapie qui, faute de place dans le lazaret I, sont disposés pendant l'été sur la galerie extérieure, et à permettre le traitement des blessés dans ce local clos et chauffé pendant la mauvaise saison.

La cour du lazaret se compose de deux parties séparées par une barrière; ces deux parties mesurent chacune 24 m de long et 16 m en profondeur. C'est dans une de ces parties que serait édifiée cette baraque (qui aurait 18 m sur 6,5m environ). Si vous croyez devoir donner un avis favorable. Il est bien entendu que le service militaire subirait toutes les dépenses d'aménagement intérieur et tous les frais de fonctionnement électricité, chauffage etc. Nous n'aurions en sommes qu'à prêter notre terrain.

Paris le 22 juillet

Le sous secrétaire d'état de la guerre à Mr le Ministre de l'intérieur

Le chef du service central de physiothérapie de Berck, le docteur Calvé, me soumet une proposition concernant une baraque Adrian de 28 mètres de longueur, à Placer dans une cour de l'hôpital maritime de Berck; Vous voudrez bien me faire connaître si votre département autoriserait édification de cette baraque sur le terrain choisi, ci joint un plan en communication

Paris le 2 aout

Le Ministre de l'intérieur au préfet de la seine

J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre du sous secrétaire d'état de la guerre relative à l'implantation d'une baraque Adrian..../

Je ne puis que vous laisser le soin d'en examiner l'opportunité avec Mr le directeur de l'assistance publique

C'est quoi une baraque adrian ? Pour répondre a cette question je vous propose quelques illustrations ci dessous pour "imager" le débat qui va suivre.

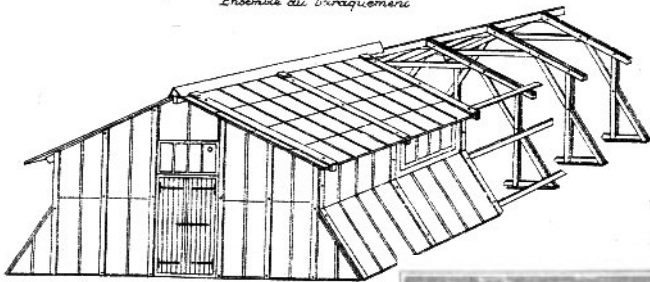
J'ai retrouvé le plan d'implantation de cette baraque, proposé par le directeur de cette période AMAURY, en effet Brion a quitté la direction de l'hôpital Maritime.

La Baraque Adrian (du nom de l'intendant qui l'a créée), est une construction provisoire en bois et métal destinée au cantonnement des soldats ou à servir d'entrepôt. Les baraques Adrian ont également été utilisées dans l'immédiat après-guerre pour pallier les destructions des régions du front. Elles sont modulaires dans la longueur du fait de leur mode de construction.

Baraque Adrian

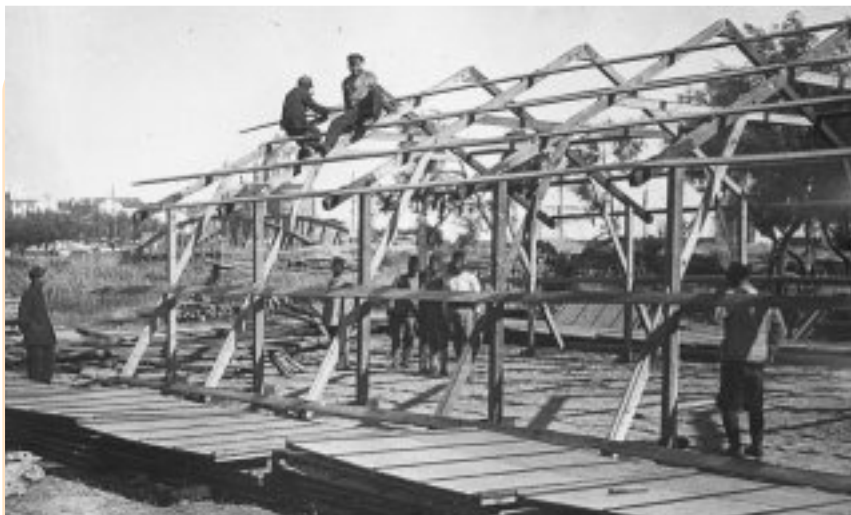
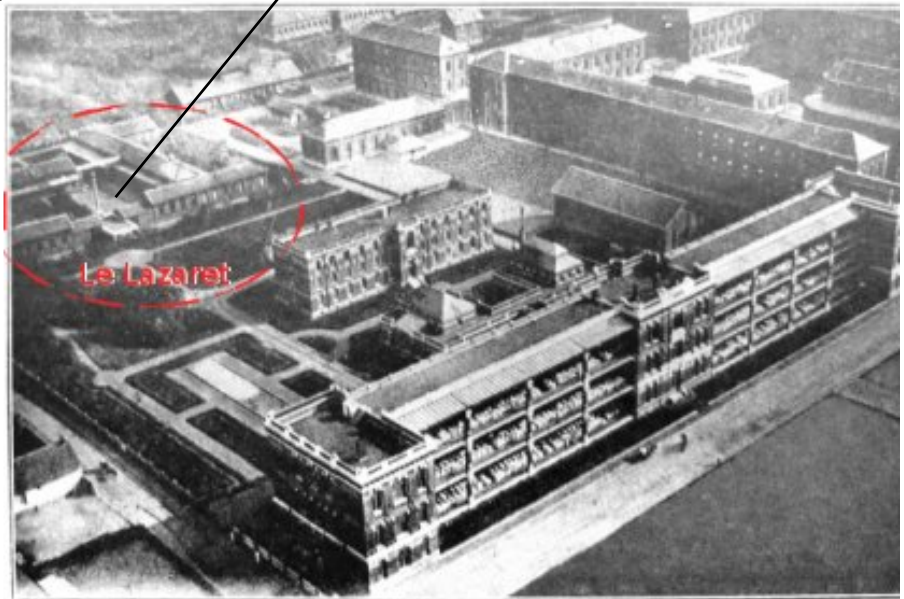
Plan

Ensemble du bracoement



Pièces composant l'assise

La cour du lazaret



Sur cette illustration on comprend la modularité de la structure et la relative simplicité de construction. Il fallait aller vite et somme toute c'était destiné à une utilisation provisoire, sauf que , c'est bien connu le provisoir ayant tendance a durer en France, la réutilisation des ces baraques fut nombreuse après guerre. On les retrouvera par exemple dans les constructions provisoires edifiées pour accueillir des malades tuberculeux a Brevannes par

exemples... sans parler d'autres emplois a comme au Camp de Gurs en 1940...

Le 2 aout

Le Ministre de l'intérieur au préfet de la seine

j'ai l'honneur de vous transmettre une lettre du sous secrétaire d'état de la guerre relative à l'implantation d'une baraque Adrian..../

Je ne puis que vous laisser le soin d'en examiner l'opportunité avec Mr le directeru de l'assistance publique

Le 5 aout

Lettre du Sg de La Préfecture de Paris

Le secrétaire général de la préfecture de paris a l'honneur de transmettre la dépêche ci jointe par laquelle le ministre de l'intérieur communique une lettre du sous secrétaire d'état du service de santé, accompagné d'un plan et relative à édification d'une baraque Adrian dans une cour de l'hôpital maritime de Berck

Mr Monsieur Mesureur est prié de vouloir bien soumettre à la signature un projet de lettre faisant connaître à M Justin Godart de quelle suite cette proposition est susceptible.

Le 5 aout 1916

Préfecture de la seine secrétaire général
à directeur de l'assistance publique a paris

la depêche ci jointe par laquelle M le ministre de l'intérieur communique un lettre de m. les sous secrétaire d'état du service de santé, accompagné d'un plan et relative à l'edification d'une baraque Adrian dans une cour de l'hôpital maritime de Berck.

Monsieur Mesureur est prié de vouloir bien soumettre à la signature un projet de lettre faisant connaître à m. Justin Godart de quelle suite cette proposition est susceptible

Petite pression

mais par prudence et amabilité (?) on prend avis des techniciens..

Le 9 aout

Paris

Note du service des travaux

L'inspecteur soussigné n'a aucune objection à présenter au projet de l'édification, à titre temporaire, d'une baraque adrian dans la cour du lazaret, le dit lazaret étant déjà occupé par les militaires.

Gory



Position du lazaret aujourd'hui disparu

le 12 aout 1916

Berck

Lettre du directeur au chef de service
des hôpitaux

Monsieur le chef de service

Le service de physiothérapie du service de santé prenant une grande extension; on a du au printemps mettre un certain nombre d'appareils de mécanothérapie , sur la galerie, non close du lazaret I

C'est pour que ces appareils soient à l'abri, que les hommes soient dans un local chauffé, pendant la mauvaises saison, que le médecin inspecteur a demandé l'autorisation de faire édifier aux frais de la guerre, une baraque Adrian, dans la cour du lazaret I, marquée en haut et a gauche du plan joint à la monographie de berck

Aussitôt que le médecin inspecteur m'en a parlé, j'ai écrit à mr le directeur général. Je vous envoie copie de cette lettre, qui a du être envoyée au service des hôpitaux.

Je vous joins un calque pris sur le plan, dont il est question avec dessus, les dimensions de la cour intérieure; Mais il n'a jamais été question que d'une baraque de 18m sur 6 ou 8M. une baraque de 28 m ne pourrais tenir, parce qu'elle serait trop près des autres bâtiments, comme le montre le plan , pour faire passer une voiture.

Cette baraque serai bien entendu enlevé après la guerre;
veuillez ...

Problème on s'aperçoit qu'il y a interprétation différente sur la longueur de l'édicule d'ou lettre qui va suivre

Le 13 septembre

Copie de la lettre du du préfet de la seine

entête du l'assistance publique service des hôpitaux

Le préfet de la seine à mr le sous secrétaire d'état du service de santé de l'armée

A la date du 22 juillet dernier , vous avez bien voulu saisir mr le Ministre de l'intérieur d'une demande relative à l'installation d'une baraque adrian dans l'une des cours de l'hôpital maritime de berck

le directeur de l'assistance publique, consulté, me fait connaître qu'après examen et conformément à votre demande, il a décidé d'autoriser l'installation de cette braque dans la cour du Lazaret I de l'hôpital, marquée V en haut et à gauche du plan communiqué.

Il fait toutefois observer que d'après ses renseignements il n'a jamais été question que d'une baraque de 18m sur 6ou 8 et non de 28 m de longueur comme le mentionne votre lettre a m Le Ministre de l'intérieur;

Une baraque de 28 m serait de dimensions trop grandes, parce qu'elle serait placé trop près des autres bâtiments et ne laisserait pas une place suffisante pour le passage des voitures d'autre part, il demeure entendu:

1° que l'autorité militaire subira toutes les dépenses de matériaux, d'édification et d'aménagements intérieurs, ainsi que tous les frais de fonctionnement, électricité, chauffage etc)

2° que l'édicule, de type mobile et démontable, sera enlevé après la guerre par les soins de l'autorité militaire, l'assistance, l'assistance publique ne devant ne définitive que prêter son terrain

On insiste bien sur le temporaire et les charges...

La mauvaise saison arrivant:

Le 11 octobre 1916

Hôpital Maritime de Berck à chef de service des hôpitaux

Une lettre du sous secrétaire d'état du service de santé annonce , au médecin chef de l'hôpital 21 bis, l'arrivée de bois pour la construction d'une baraque destinée à renfermer les appareils de mécanthérapie.

Il s'agit de la baraque que le service de santé a demandé de construire dans la cour du Lazaret I.

Voudriez vous me faire envoyer copie de l'autorisation donnée par Mr le directeur, la lettre de m le ss d'état fait allusion a l'autorisation donnée par m le préfet de la seine.

Veuillez agréer..

Mais en bon gestionnaire le directeur souhaite avoir toute couverture, au cas ou ...

l'hiver se passe et au printemps l'épilogue:

Paris le 1 mai 1917

Note mon cher Ami (m Caillens)

Cette fameuse baraque pour laquelle en but de son édification, on a remué ciel et terre et qui n'a jamais servi a rien ou a peu près est démolie et va être transportée autre part.

annexe importante de la Physiothérapie , elle va devenir réfectoire.

Je vous raconterais son odyssée quand j'irais vous voir.

La disparition me cause joie et tranquillité: car on voulait me faire mettre dedans un beau et gros poêle fourni par le service militaire, j'ai refusé ! car le tuyau sortait au ras du toit goudronné et les étincelle auraient mis le feu; et tout le lazaret eut brûlé!

Je vois que à Berck comme à Paris les projets enfantés dans les cerveaux médicaux sont toujours très importants, doivent être réalisés d'urgences... et sont bien souvent des plus éphémères...

.....

Et c'est toujours la même chose, triste !

affectueux souvenir.

Cette note de la main du directeur 'Amaury ?)est adressée sur papier libre, l'enveloppe porte non pas une subscription administrative mais une adresse nominative, et, la piece est versée au dossier ...

Mais les arrieres se lassent et souhaitent retrouver leurs aises, et nous allons voir comment les arrières percevaient la charge de la Guerre au travers de deux épisodes,les échanges tripartites vont reprendre à la plume sergent major !.

Comme pour Bigottini, et Angicourt, le problème des lits dvaal comme le jargon actuel le dit, se pose de maniere accrue.

Berck en effet servait au traitement des enfants tuberculeux la suite ci dessous.

Le 26 Mai 1917

Le préfet de la seine à M. le ministre de la Guerre.

Dès le début des hostilités, quatre cent vingt lits de l'hôpital de Berck sur Mer, appartenant à la Ville de Paris et spécialement réservé aux enfants parisiens atteints de tuberculose osseuses ou ganglionnaire, furent affectés aux blessés militaires. A berck comme à Paris- principalement pendant la bataille de l'Yser, l'Assistance Publique parisienne a largement dispensé à nos soldats des soins éclairés et assidus.

Mais, avec la durée croissante des hostilités, l'hospitalisation des enfants tuberculeux se ralentit et devient plus difficile, du fait de cette occupation partielle de l'hôpital de Berck . On peut avancer que depuis deux ans et demi, près de deux mille enfants parisiens ont été ainsi privé du traitement approprié à leur cas.

Demeurés dans leurs familles,à Paris, ces petits enfants constituent un danger permanent de contagion, puisque d'une manière très générale, leur tuberculose est une tuberculose ouverte et purulente.

Dans sa séance du _ mars dernier, le conseil de surveillance de l'Assistance Publique s'est ému de cette situation et , à l'unanimité, il a été émis le voeu que les lits de l'hôpital de Berck affectés à des blessés militaires fussent rendus, le plus tôt possible, à leur destination primitive.

J'ai l'honneur de vous soumettre ce voeu, monsieur le ministre, en l'appuyant auprès de vous et en vous demandant de vouloir bien le réaliser

Je me permets, d'ailleurs , d'observer que l'hôpital de Berck se trouve actuellement dans la zone d'occupation de l'armée anglaise, qui passe pour être très abondamment pourvue de formations sanitaire. Il n'y aurait, sans doute, aucun inconvénient à ce que les blessés militaires de l'hôpital de Berck fussent évacués sur un autre établissement.

Contrairement à Bigottini, le sous secrétaire va faire un effort, (Temporaire, ?, car en 1918 devant la rupture du front en avril 1918 et devant l'afflux de blessés de la fin de la guerre, il va revenir sur cette décision)

Le 12 Juillet 1917

Le sous secrétaire d'état du service de santé à M. le directeur général

J' ai l'honneur de vous faire connaître que, pour répondre au voeu que vous avez bien voulu me transmettre touchant la restitution à votre administration des lits du sanatorium de Berck occupés par les militaires, j'ai examiné s'il était possible de consentir à l'heure actuelle cette rétrocession.

De l'étude à laquelle j'ai fait procéder, il résulte qu'une rétrocession partielle peut seule être opérée, dans les circonstances actuelles, en tenant compte des besoins du service de santé.

Cette rétrocession portera sur 162 lits répartis entre la moitié du 1 er étage et la totalité du 2 étage du santorium.

Les autres parties de l'établissement sont indispensables au fonctionnement des services.

Des instructions on été adressées pour que cette restitution soit opérée dans le plus bref délai possible.

En exprimant le regret que les circonstance ne le permettent pas de donner entière satisfaction au désir de votre administration de récupérer la totalité des lits du sanatorium, je vous donne l'assurance, Monsieur le Directeur, que la solution a laquelle je me suis arrêté, au

prix d'un grand sacrifice, répond au maximum des rétrocession qui peuvent être envisagée, en tenant compte, aussi bien des nécessités auxquelles doit faire face votre administration que des exigences impérieuses de la situation militaire.

Justin Godard

Et Le directeur général de s'empresse de notifier la bonne nouvelle au directeur de l'établissement

20 Juillet 1917

Le directeur général au directeur de Berck.

Je vous communique ci joint une copie de la décision de m le sous secrétaire d'état du service de santé de l'armée relative a la restitution qui nous est faite de 162 lits jusqu'à présent affectés aux militaires.

Vous voudrez bien m'informer de l'époque à laquelle ces lits nous seront rendus afin d'étudier les mesures nécessaires pour nous permettre d'utiliser immédiatement ces places aux profits des nombreux enfants (surtout des couchés) qui attendent leurs tours de départ.

A la fin de l'été un intermède va amener un peu de tension sur les rivages de l'hôpital maritime. Aurait il été une cible des sous marins ennemi ?

Berck Plage le 15 septembre 1917

Monsieur le directeur général,

Je crois devoir porter a votre connaissance qu'il y a quinze jour une torpille allemande fabriquée à Mons a été trouvée sur la plage, à peu près en face de l'hôpital.

Elle fut halée d'abord devant l'hôpital, mais là le danger était tellement évident qu'elle fut traînée au moyen d'une auto aun bout de la jetée sous le phare.

On attend des spécialistes de paris (paraît il) pour démonter cet engin qui a environ quatre à cinq mètre de long; mais comme le temps passe et que le danger existe toujours, je viens vous demander s'il ne serait pas possible à l'administration de faire activer l'arrivée ici de ces spécialistes, car à la fin du mois il y aura de grandes maré, et si la torpille qui est attachée à un câble est lancée sur les piquets ou les pierres de la défense de la dune, elle peut, par suite du choc éclater, m'ont dit les marins qui la gardent, et causer ainsi de graves dégats ou accidents dans l'établissement, puisque la distance qui nous sépare de cet engin est d'environ cinq cent mètres.

Le directeur Amaury.



Berck le 19 septembre 1917

Mon cher Dauny

Je m'empresse de vous avertir que tout danger est disparu avec la torpille que l'on a démontée et enlevée ce matin.

Le chef des ouvriers l'a dit: » M. j'ai poussé un soupir de satisfaction quand cela a été fini, car les boches sont des canailles et je craignais qu'ils n'eussent mis un dispositif qui eut fait éclater la torpille lorsque nous aurions touché une partie quelconque ». Il y avait 80 kg de

(illisible) au moins !! Il m'a dit aussi qu'en cas d'éclatement nous aurions pu avoir quelques dégats sur nos bâtiments...

Amaury

Las, à peine un problème est évacué (sic) qu'un autre se profile, on l'on découvre au travers d'une lettre non officielle, l'agacement poindre.

En effet, a l'automne 17 le directeur de la région Nord envisage et prépare la fin de la guerre :

1 er Octobre 1917

Région du Nord
service de santé

Le Médecin inspecteur Salabert

à M. l'administrateur de l'hôpital bénévole 21 bis
Monsieur

Dans le but d'organiser l'hospitalisation d'après guerre, M. Le sous secrétaire d'état du service de Santé militaire voudrait connaître quelles ressources pourraient être fournies par les hôpitaux bénévoles de la région nord.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'indiquer aussitôt que possible:

Le nombre de lits que vous consentiriez à laisser au Service de Santé après la guerre;

La période pendant laquelle cette occupation pourrait subsister après la guerre, la convention actuelle n'étant faite que pour la durée des hostilités, veuillez

Cette lettre , est une lettre circulaire adressée comme on le constate a tous les établissements bénévoles de la région, elle est accompagnée d'une lettre officielle, et d'une autre légèrement moins

Le 3 octobre 1917

Directeur de Berck à Directeur Général
Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre de M le Médecin inspecteur Salabert, directeur du service de santé du Nord, en vous priant de bien vouloir prendre une décision au sujet de l'objet de la demande; décision que je lui transmettrai dès sa réception.

Le 7 octobre 1917

Service des hôpitaux et hospice
Mon cher maître

Lorsque vos répondrez au service de santé du Nord au sujet des soldats malades , après guerre, surtout ne soyez pas trop généreux, car vous hospitalisez actuellement des pilons, ni plus ni moins et le dérangement que provoque leur présence est des plus grands.

Après la guerre, plutôt ils seront partis mieux cela vaudra sous tous rapports.

Je vous donnerais de plus amples détails de vive voix quand j'irais vous voir c'est a dire vers le 16 courants

Mes meilleurs souvenirs
votre bien dévoué

Ils ne manqueront pas de lits dans leurs autres hôpitaux pour y mettre 200 malades au moins
signé Amaury

La phrase qui tue,

Surtout ne soyez pas trop généreux, car vous hospitalisez actuellement des pilons, ni plus ni moins...

Je vous laisse les commentaires

Le malheureux médecin inspecteur va recevoir en retour une belle prose du DG

Le 10 octobre 1917

Le directeur général à M. le Médecin Inspecteur Salabert.

M le directeur de l'hôpital maritime de Berck m'a transmis la lettre par laquelle vous demandez, pour l'hospitalisation d'après Guerre, combien de lits pourraient être laissés à votre disposition dans le dit hôpital et pendant combien de temps.

Je vous prie de considérer que l'admission des blessés dans notre établissement, destiné aux enfants parisiens indigents a été tout à fait exceptionnelle. Il en est résulté une grande gêne pour nos services, le nombre des enfants malades attendant leur départ étant considérable.

Aussi insisterai je tout spécialement pour qu'il soit évacué et rendu à sa destination dès la fin des hostilités; mon administration, qui a fait tout le possible pour aider le service de santé de l'armée, attache un très grand intérêt à cette restitution qui répond à un besoin urgent de la population indigente dont elle a la charge.

Avant le dernier acte qui va voir un dramatisation du contexte, on abordera une séquence illustrée côté ubuesque de la bureaucratie hospitalo militaire. On percevra l'angoisse devant la percée allemande du printemps 18

Le 30 mars 1918

Lettre

A m. le chef de service

Je devais envoyer 11 teigneux à mon collègue de ST louis, samedi dernier, mais devant les événements qui se déroulaient du côté d'Amiens, je crûs prudent de différer le départ de nos enfants craignant qu'il n'arriva quelque incident ou même l'arrivée de mon petit monde à Paris au milieu de la nuit à cause du retard formidable qu'éprouvent les trains en ce moment.

s'père que vous approuvez ma décision

Le 5 avril 1918

Berck PLAGE

Mon Cher Maître,

J'ai été cet après midi l'objet de la demande suivante de la part de Mr le médecin major chef de service de physiothérapie de Berck plage.

Le service de santé militaire lui aurait ordonné de classer toutes les radios faites pour les militaires en trois catégories:

Très bonnes à envoyer au Val de grâce, normales et mauvaises à envoyer la pharmacie centrale des hôpitaux militaires, et il me demandait de lui donner nos plaques.

Je lui ai dit: est ce vous , service de santé qui les avaient payées ? Non, alors elles sont nôtres et je les garde. J'avais répliqué à t il déjà fait cette réponse au servie de santé qui m'a dit: du moment où cela nous a servi pour nos soldats, cela nous appartient, c'est considéré comme un pansement !! Avec un raisonnement pareil on peut aller loin lui dis je. Et puis je ne m'explique pas que l'ouvrage à faire une statistiques pareille en un moment si angoissant.

Ces plaques nous appartiennent cela viendra en diminution de nos dépenses qui ne sont pas bonnes, au moins de 6 à 7 fr pour 2 fr que vous nous donnez.

C'est pour récupérez le verre et non pour faire une statistiques. Alors je vais répondre que vous me refusez. Vous répondrez lui dis je que je me dessaisirai de ces plaques que sur ordre de mon administration.

Je terminerai en disant que c'est par hasard que je l'ai rencontré avec le Dr Calvé qui du reste m'a donné raison et qu'il ne m'a montré aucune lettre , aucun ordre.

Je vous avertis à toutes fin utiles, je termine en vous disant que nous avons au moins 4000 plaques , en les évaluant à 3 fr en moyenne , cela fait une jolie somme.

On peut en reparler plus tard.

Dans le début de la guerre on radiographiait non seulement tous nos blessés et même tous ceux de la ville. Aujourd'hui, je le fais mais contre remplacement de la plaque et du reste maintenant, ils ont un laboratoire en ville.

Nous sommes ici dans l'anxiété, nous avons peur pour notre ravitaillement

Votre dévoué ...

Réponse le 9 avril de refuser jusqu'à nouvel ordre et entente directe avec AP en marge en rouge dans le texte

Certes, au moment où l'armée allemande produit son offensive, alors que le coin entre l'armée anglaise et l'armée française ne fait que croître , est ce bien le moment de faire transiter et trier toutes ces puées de verres ?

De plus ce n'est pas le verre qui est recherché, mais l'argent qui peut être recyclé, ce que va faire d'ailleurs ma chère administration à la sortie de la guerre, ou plus de 100 000 plaques de verre, des début de la radiologie (1896) vont être détruite et revendue des fondeurs

le 18 04 1918 à 12h 55

Télégramme

Berck Plage

VISITE DE SUEUR MEDECIN INSPECTEUR GENERAL DU GQG VENU DEMANDER QUE DE TOUTE URGENCE SOUT RENDU AU SERVICE DE SANTÉ MILITIAIRE LES LITS RENDUS A ADMINISTRATION POUR METTRE BLESSES NECESSAIRE POUR CELA D'ÉVACUER DEUX CENTS ENFANTS. ALLEZ RECEVOIR TELEPHONE DU GENERAL ET VISITE DU DIRECTEUR MENARD= AMAURY DIRECTEUR.

Berck le 18 avril 1918

Monsieur le chef de service,

Comme je l'ai annoncé ce matin par dépêche à m. le directeur général, M. Sieur Inspecteur général du GQG est venu ce matin pour demander à ce que, d'urgence, soient reportés au chiffre de 400 les lits à occuper par les soldats.

Voici la situation exacte de nos enfants pour l'instant.

376 non couchés

382 couchés

total 758

Qu'allez vous décider, ? je ne le sais mais permettez moi d'envisager l'adhésion ou dire plus

Si vous adhérez, il faut évacuer au moins les non couchés, car j'ai bien compris que l'on demandera encore de nouveaux lits; et si vous évacuez.... illisible

Ce télégramme et cette lettre sont l'annonce de la période la plus mouvementée des 4 années de guerre. Progressivement, la pression va s'accroître sur l'hôpital, et le Directeur va user de toute son savoir faire pour concilier la volonté de l'administration de restée maîtresse chez elle, tout en offrant le plus de capacité aux blessés. Le temps des réflexions un peu désobligeantes est terminé

LE 23 AVRIL 1918

le sous secrétaire d'état du Service de Sante Militaire

à M le directeur de l'assistance publique

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il serait de la plus grande utilité pour le service de santé, eu égard aux besoins de l'hospitalisation qu'il doit actuellement satisfaire, de récupérer les 162 lits du sanatorium maritime de Berck qui ont été rendus le 12 juillet Dernier à l'administration de l'assistance publique.

Je vous serais obligé, si vous partager ma manière de vous voir, de vouloir bien donner toutes instructions utiles en vue de hâter cette restitution.

d'autre part, j'attire votre attention sur l'opportunité qu'il y aurait à évacuer les malades civils hospitalisés, à Berck, dans les formations sanitaires relevant de votre département, en raison du peu de sécurité que présentent à l'heure actuelle ces établissements à l'égard des bombardements et raids aériens

Louis Mourrier

Vous noterez Plusieurs choses dans cette lettre.

Que l'on reprend la pression hiérarchique.

Que l'on fait référence à toute les formations sanitaires relevant du département: en effet si l'hôpital Maritime dépend du service des hôpitaux, il existe deux autres structures sanitaires qui accueillent des enfants relevant des services des enfants assistés de la Seine, qui sont une autre Branche de l'administration, aujourd'hui on dirait le DASS.

Clairement, on fait comprendre qu'il y a des risques pour les civils à rester dans cette région. La suite va enclancher un plan d'évacuation, pas simple à rélaiser, on va le voir.

Enfin, la signature, Louis Mourrier, Il va devenir le prochain directeur de l'assistance publique au sortir de la guerre, Un hôpital porte aujourd'hui son nom à Colombes.

Le 24 Avril

Rapport à M le préfet de la Seine

J'ai l'honneur de communiquer à mr le préfet la dépêche suivant qui vient de m'être transmise copie de la la précédente

L'officier qui m'a remis cette dépêche m'a fait observer également que par suite du grand mouvement de troupe dans cette région et de l'intensité des transports militaire je devais envisager impossibilité de ravitailler notre hôpital.

Comme complément a ces instruction j'ai reçu ce même jour , 23 avril une communication téléphonique de M le Médecin inspecteur général Sieur , du GQG, me demandant de mettre a disposition immédiate non pas 162 mais 200 lits à l'hôpital maritime.

Pour satisfaire a ces diverses réquisition j'ai téléphoné au directeur de l'établissement dont il s'agit de préparer d'urgence e retour à Paris de 300 enfants choisis parmi les plus valides et non couchés afin qu'ils puissent être rendus, dès leur retour, à leurs familles. Il ne m'est pas possible e effet , de les hospitaliser dans les établissements parisien déjà très encombrés

L'autorité militaire doit se charger de nous procurer, pour ce retour a paris les moyens de transport nécessaire.

Étudie quelles mesures pourraient être prises ultérieurement s'il devenait nécessaire d'évacuer le surplus d'enfants restant encore à Berck après cette première évacuation. je dois ajouter que je dois assurer de même l'évacuation du sanatorium Bouville et Vincent qui contiennent environ 40 enfants assistés du département de la Seine dont 150 immobilisés. Mais là les difficultés seront beaucoup plus grandes car il s'agit d'environ 500 enfants couché munis , pour la plupart d'appareil plâtré et qu'il ne peut être question ni de les rendre à leurs familles, ni de les recueillir dans nos hôpitaux.

Je me permet de signaler a M; Le préfet l'importance de la question.

Le 24 avril 11 30

Télégramme

Paris

POUR RÉPONDRE À LA RÉQUISITION AUTORITÉ MILITAIRE PRÉPAREZ D'URGENCE RETOUR DE 300 ENFANTS NON COUCHÉS. AUTORITÉ MILITAIRE DOIT FOURNIR TRANSPORT DE BERCK À RANG DU FLIERS ET TRAIN DE CETTE GARE À PARIS. DEVEZ VOUS ENTENDRE AVEC ELLE SUR CE POINT; ENVOYEZ DE SUITE LISTE DE RETOUR RECEVREZ INSTRUCTIONS ULTÉRIEURE POUR LES AUTRES ENFANTS.

Le 26 avril 1918 17h 10

Télégramme préfecture de la seine à directeur de l'hôpital maritime de berck

POUR PREMIER CONVOI DES TROIS CENTS ENFANTS VALIDES, AVEZ VOUS LES MOYENS DE TRANSPORTS UTILES. DANS L'AFFIRMATIVE ORGANISEZ CE CONVOIS LES PREMIERS JOURS DE LA SEMAINE PROCHAINE, MARDI OU MERCREDI PAR EXEMPLE ET PRÉVENEZ NOUS PAR TÉLÉGRAMME DES JOURS ET HEURE ARRIVÉE A PRIS AUTANT QUE POSSIBLE DANS LA MATINÉE.

POUR LES AUTRES ENFANTS RECEVEZ INSTRUCTIONS ULTÉRIEURES, SUIS À CE SUJET EN POURPARLERS AVEC SOUS SECRÉTAIRE SERVICE DE SANTÉ DE L'ARMÉ DANS LE BUT DE LEUR ASSURER UNE DESTINATION.

Les problèmes majeurs que posent dès lors que la décision de l'évaciaon est prise sont:

- Le transport des enfants, un train sanitaire p uen evcué nrvion 300, il faut donc prévoir entre 3 à 4 train pour évacuer la totalité des formations sanitaires du département de la Seine. Ce qui n'est pas une mince affaire au moment ou l'offensive allmeanémaploie , limitnt de façon drastique , pour e pas dire catastrophique leps moy,ens ferroviaires entre Berck et la capitale. La ligne Amine Parisensst interdite.

- La destination. En effet, il est exclu d'hospitaliser dans Paris cette population d'enfants, (les hôpitaux d'enfants sont pleins) même si on "rend" les malades valides à leur parents, qui d'ailleurs ne sont pas en mesure de les reprendre, pour beaucoup il reste tous les enfants dit couchés. Gros problème, On retrouve dans certains documents d'une alternative dans les Landes, mais cette recherche n'est pas aboutie, manque de moyens, mais surtout grâce à notre Directeur Amaury, qui ne souhaite pas donner sa structure à l'armée. Voyons la suite des événements.

Berck le 26 11h 35

Télégramme
URGENT

LISTES DE RETOUR DE 300 ENFANTS ENVOYÉES AUJOURD'HUI SOUS COUVERT MILITAIRE ENFANTS SERONT À VOTRE DISPOSITION À PARTIR DE LUNDI REÇOIS VISITE DE DIRECTEUR SERVICE DE SANTÉ RÉGION NORD QUI ME COMMUNIQUE LE TÉLÉGRAMME SUIVANT SOUS SECRÉTAIRE D'ÉTAT SERVICE SANTÉ HOSPITALISATION

À DIRECTEUR SCE SANTÉ RÉGION NORD LES ANDELYS: APRÈS ENTENTE AVEC DIRECTION ASSISTANCE PUBLIQUE VILLE DE PARIS JE VOUS CONFIRME LES INSTRUCTIONS TÉLÉPHONIQUES DE CE JOUR ET VOUS INVITE À VOUS METTRE EN RAPPORT AVEC LE DIRECTEUR HÔPITAL MARITIME DE BERCK POUR RECUPERER LES 162 LITS RETROCÉDÉS PAR SERVICE DE SANTÉ À PARIS LE 20 JUILLET 1917 DANS HÔPITAL BÉNÉVOLE 21 BIS. CETTE RECUPERATION ÉTANT OBTENUE PAR ÉVACUATION IMMÉDIATE DES ENFANTS DE L'HÔPITAL MARITIME EN OUTRE PRÉPARER D'ACCORD AVEC HÔPITAL MARITIME ÉVACUATION PROGRESSIVE DES AUTRES ENFANTS HOSPITALISÉS PAR ASSISTANCE PUBLIQUE DONT 500 DANS HÔPITAL MARITIME ET 400 DANS CLINIQUE VINCENT ET BOUVILLE = PRIÈRE DE ME FAIRE CONNAÎTRE URGENT PRIMO DATE DE CHAQUE ÉVACUATION SECUNDO IMPORTANCE DE CHAQUE CONVOI AVEC NOMBRE ÉVACUÉ COUCHÉ ET ASSIS TERTIO LIEU D'ENLEVEMENT ET DESTINATION À DONNER = PRIÈRE DE ME DONNER URGENCE ÉLÉMENTS DE RÉPONSES AUX QUESTIONS CI DESSUS IL ME RESTE 101 ENFANTS DEBOUT ET 357 ENFANTS COUCHÉS EN CE QUI CONCERNE ENFANTS ASSISTÉS AI MIS DIRECTEUR SERVICE SANTÉ EN RAPPORT AVEC M DELLIEUX LE SERVICE DE SANTÉ CONSIDÈRE LA SOLUTION DE CES QUESTIONS COMME URGENTE AMAURY

Berck sans date le 27 avril ?

Lettre

Mon cher Maître

Vous devez avoir une liste pour 300 enfants. Il y en aura 301, parce que ici nous avons 2 sœurs et dans ce travail précipité, il en a été oubliée une. Bien entendu je l'ajouterai.

Aujourd'hui même il vient d'arriver à Berck 150 blessés? Nous n'en n'avons pas eu pour nous.

Tantôt dans une causerie dans mon bureau entre tous ces mm; m. Ménard a émis une idée que je vous communique à toute toutes fins utiles.

Je n'ai pas de conseil à donner aux gens qui connaissent mieux que moi le fond des choses mais si j'étais le Dr, je rendrais aux familles tous les enfants de Hendaye et j'y mettrais tous nos couchés malades et ceux de Bouville et Vincent qui ont besoin de soins et y enverrais un de nos internes pour aider (illisible) par le service médical de là bas.

Je ne sais pas si cela est pratique, je vous répète ce que j'ai entendu.

Probablement, ils vont prendre Bouville et Vincent en entier. Ces établissements n'étant nullement outillés en personnel pour soigner des blessés grands et petits. Nous il en est autrement, ils tiennent à nous conserver avec notre personnel qu'ils trouvent au-dessus de tout.

Maintenant, j'ai dit au directeur du service de santé que d'illisible probablement, ainsi que le permet le contrat, les prix seraient révisés, car chaque homme nous revient entre 5 et 6 francs, le double qu'en 1915. Il a trouvé cela tout à fait naturel en me disant « je comprends ». Donc donc a priori si vous le voulez cela passera.

Je vous dirais que tous les établissements demande de l'augmentation m'a t'il dit sans me dire combien, Mais moi je sais que certain ont 3, 50 et d'autres 3. 70. Je vous donne ces chiffre comme indication. Songez que les plaques de radio coûtent le triple qu'autrefois.

Voici mon cher maître tout ce que j'ai à vous dire et vous souhaite une bonne santé dont vous devez avoir besoin pour faire face au travail surhumain que vous avez à accomplir en ce moment.

Soyez certain que je ne me laisse pas manger par les militaires. L'AP est toujours chez elle.

Votre très dévoué

Amaury

28/04/1918 10h45

Télégramme

ME SUIS ENTENDU AVEC DR SCE SANTÉ RÉGION NORD POURRAIT METTRE A LEUR DISPOSITION 900 LITS ET PUIS AINSI GARDER NOS INVALIDES MAIS DEVRAI RENDRE AUX FAMILLES ENCORE UNE CENTAINE CHOSE POSSIBLE AFFIRME DR MENARD AI PAS ENCORE JOUR NI HEURE PREVUE TRAIN EVACAUTION ATTENDS RÉPONSE SCE SANTÉ MILITAIRE TÉLÉGRAPHIERAIT AUSSITÔT AI DEMANDÉ ARRIVER DANS MATINÉE AMAURY DIRECTEUR

Berck le 28

Mon cher maître

Je réponds a votre lettre du 24, reçue hier au soir.

1° préparer Le retour aussi promptement , c'est fait, puisque vous avez les listes. j'attends ainsi que vous le dit ma dépêche, le bon vouloir du service de santé.

2° envoyer liste , c'est fait.

3° transport : entendu avec l'autorité militaire.

4° personnel accompagnant;

infirmières et internes désignés.

5° Aviser par télégramme: ce sera fait

6° vous savez déjà par ma dépêche du 28 que j'ai gagné min procès: voici comment:

j'ai reçu votre lettre du 24, le 27 a 5 heures du soir vite, je fais mes calculs, je visite les salles et je vois qu'en prenant toute l'aile gauche (en tournant le dos a la mer) et le bâtiments neuf plus celle de la physio, je pourrais arriver a donner 9564 lits.

Je cours à l'hôtel où étaient les deux directeurs du Sce de santé et leur dis ceci:

l'administration ne peut parvenir a caser ses enfants infirmes et je viens franchement vous dire: je mets à votre disposition 950 lits, laissez moi mes lits pour mes pauvres mioches et ainsi fait, je crois que tout le monde sera content. Mais ? Pardon ? M. Sieur, inspecteur général est venu demander à récupérer les 160 lits que nous vous avons cédés, plus d'autres si nous le pouvions. J'ai pu arriver au chiffre de 600, aujourd'hui ke vous en offre 950, c'est donc plus que vous ne l'espériez et vous ne voulez pas. J'en suis persuadé, mettre dans l'embarras une administration, qui vous rend service, On non !

Bref, nous tombâmes d'accord. Cette nuit j'ai réfléchi et j'ai pensé que comme le poids des hommes serait plus lourd que celui de nos mioches, je devais dans le vieux bâtiment diminuer aux étages le nombre de lits au lieu de l'augmenter, à cause des planchers; ce que fis et j'arrivai au chiffre de 900.

Ce matin, je recours a l'hôtel , j'expose ma situation à M., Salabert, directeur du Sce de Santé, je le convainc et je pars victorieux en pensant que vous serez content.

J'ai pu arriver au chiffre de 900, en mettant 30 lits au lieu de 24 dans les salles du bâtiment neuf, (et il y a encore de la place). En supprimant 2 bureaux de médecins, ce qui me donne encore 4 lits et celui de l'officier, 2 lits

Ce dernier, je l'ai mis dans une des classes qui nous sert plus. Maintenant, M. Ménard a émis devant moi une idée pour les enfants assistés, je vais écrire à m. Barbizet.

Voilà , mon cher maître, ce que j'ai pu faire, heureux si j'ai pu rendre service à notre chère AP.

Aujourd'hui, il m'est arrivé tout un train de blessés. Quelles statues de boues! Mais quel beau

moral.

Je vais encore monter des lits, car il m'arrive des blessés demain. Hier, je suis allé chercher du matériel militaire à Paris Plage .

J'espère que cela marchera

Votre dévoué Amaury

Que doit on penser de cette nouvelle organisation, J'ai le sentiment que notre directeur Amaury s'est appuyé sur la difficulté engendrée par les enfants non valides pour garder la main sur l'établissement, solution qui fait l'affaire de l'administration, puisque elle organise la restitution des enfants valides à leur parents ,(voir la circulaire ci dessous). On constate un petit revirement chez Amaury qui portait un jugement pour le moins défavorable sur les blessés hospitalisés dans l'hôpital en 17 les qualifiant de pilon , là il admire leur stoïcisme (statue de boue et leur courage). Nous verrons dans un annexe la montée en charge de cette période ou l'hôpital va atteindre pas loin de 850 blessés vers la fin Aout, au plus fort de la poussée victorieuse .

L'odyssée des enfants va commencer...car il faut évacuer !

Paris le 29 avril

lettre circulaire (modèle)

L'autorité militaire ayant réquisitionné une grande partie de l'hôpital maritime de BERCK, votre enfant sera de retour à Paris le :

Il sera conduit dès l'arrivée à l'annexe de l'hospice des Enfants assistés situé à Antony (Seine).

Si vous désirez le reprendre chez vous vous pourrez aller le chercher à Antony à partir du..... muni de la présente lettre. Si au contraire, vous décidez de le laisser à nos soins il sera placé soit dans un établissement de Paris ou des environs, soit en province sous notre surveillance. Vous serez avisé aussi tôt que possible du lieu de placement.

Prière dans ce cas de faire connaître votre décision à M le directeur de l'hospice des enfants Assistés, 74 rue Denfert Rocherau à Paris, dès le reçu la présente lettre./.

Le chef de service des hôpitaux et hospices.

1 MAI 14H 55

Berck plage

Télégramme

ENFANTS PARTENT ICI 15 H 30 DE RANG DU FIERIS PROBABLEMENT VERS 16 H
ECONOME TELEGRAFIERA DE RANG DU FLIERS HEURE ARRIVE APPROXIMATIVE DANS
MATINEE DEMAIN AMAURY DIRECTEUR

Le 1 mai 15 h

Message téléphoné

Ministre de la guerre

Etat major général de l'armée

Groupe de l'intérieur

Envoyé à direction de l'Assistance Publique à Paris

Nom de l'officier qui transmet le message : Cap Mairesse.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le train sanitaire Etat N°21 partira de la gare de RENDUFLIERS, le 1er mai à 13h 30 pour évacuer de l'hôpital maritime de Berck (Pas de Calais) , 300 enfants tuberculeux , qui vous sont destinés 55 personnes les accompagnent.

Ce convoi arrivera, sauf retard, le 2 mai à 1 h 40 en gare de Paris la Chapelle (intérieur) , 135 rue de la Chapelle où je vous prie de vouloir bien les faire prendre en charge.

1 MAI 21 H50

Rang du fliers

MEDECIN CHEF TRAIN SANITAIRE.

JE PARS DE RANGDUFLIER VERS 23 h AVEC 288 ENFANTS DE HOPITAL MARITIME DE BERCKPLAGE ET LE PERSONNEL MEDICAL ET HOSPITALIERS ARRIVERONS GARE DU NORD DANS LA JOURNÉE DU 2 MAI.

2 MAI 14 H

FORGES LES EAUX

Telegramme

MEDECIN CHEF TRAIN SANITAIRE ETAT 21 SOTTEVILLE A DIRECTEUR .

288 ENFANTS DE HOSPICE BERCK-PLAGE ARRIVENT PAR MON TRAIN A GARE LA CHAPELLE INFERIEURE PARTANT DE SERQUEUX A 13H 15

3 Mai

Telegramme

DG A DIRECTEUR HOPITAL MARITIME

CONVOI ARRIVE HIER JEUDI 17 HEURES DANS BONNES CONDITIONS.



300 enfants et pas pas loin de 55 personnes pour les accompagner. On est dans les normes actuelles pour les encadrements d'enfants !

Par contre, l'itinéraire entre Berck et Paris n'est pas certain dans la portion au alentour d'Amiens. Il existe une ligne entre Abbeville et Eu le tréport, puis Serqueux au Nord de Rouen près de forges les eaux. Compte tenu de difficultés liées au combat dans la région d'Amiens , il est possible que ce train soit passé par Eu-Le Tréport, ce qui expliquerai la durée de ce voyage....

Une autre évacuation va ce faire de d'environ 100 enfants, mais cette fois avec des moyens classique. Pour le moment il faut aussi régler le sort des enfants assités de la Seine qui sont dans les établissements Bouville et Vincent

3 Mai 17H 21

Berck

Telegramme

PARTI HIER SOIR ARRIVE AUJOURD'HUI SITUATION GRAND HOPITAL ETABLI CONFORMEMENT POINT DE VUE ENVISAGE 350 ENFANTS COUCHE SONT EN PRINCIPE MAINTENUS BERCK POUR CES ENFANTS HOPITAL CONTINUE PRESENTEMENT FONCTIONNER COMME PAR LE PASSE CENT VALIDES RESTATN SERONT EVACUES SOUS HUITAINE BOUVILLE VINCENT SITUATION PAS ENCORE DEFINIE EN TOUS CAS TOUTES DISPOSITION UTILES SERONT PRISES= BARBIZET.

4 Mai 1918 10h50

Berck

Telegramme

VU AUTORITES SERVICE SANTE MILITAIRES BERCK CONFIRME SITUATION HOPITAL STABILISE COMME AI INDIQUE HIER AI ESSAYE OBTENIR PRECISION DUREE AUTORITES VUES TRES FAVORABLES MAIS INCOMPETENTES POUR PRENDRE ENGAGEMENT CEPENDANT AMAURY PERSUADE ARRANGEMENT ACTUEL DURERA ORGANISATION TRES HEUREUSE REALISE PAR LUI PARTIE SUD DROITE CHAPELLE EXCLUSIVEMENT CONSACRÉE ENFANTS TOUS BATIMENT PARTIS NORD GAUCHE CHAPELLE AFFECTÉE BLESSÉS MILITAIRES LES DEUX SERVICES FONCTIONNENT INDEPENDANTS ET ÉTANCHES MOCCUPE BOUVILLE VINCENT SERAI LA MARDI BARBIZET.

8 Mai 1918 11h30

Telegramme

Berck

AI REVU DIRECTEUR SERVICE DE SANTE BERCK QUESTION BOUVILLE REGLE SUIVANT MODE ADOPTEE HOPITAL MARITIME COUCHES RESTENT VALIDES EVACUES INSTRUCTIONS DONNEES ETABLISSEMENT CONSERVE PARTIE ENFANTS PARTIE MILITIAIRE SERVICES DISTINCTS ET INDEPENDNATS VINCENT PAS TOUCHE SAUF CONVOI PASCAL = BARBIZET

Ces deux établissements, je ne sais les localiser, ni leur donner un N° dans la kyrielle des hôpitaux temporaire de Berck. Vritable plaque tournante du service de Santé.

Les dispositions adoptées par Amaury sont transcrites par Barbizet, chef de service de l'enfance assisté au département de la Seine. Il eut été difficile pour les responsables du service de santé de procéder autrement ...

Le 8 mai

Le directeur de l'hôpital maritime de Berck à Mr le directeur

Mr le directeur général,

Par suite du surcroît de travail occasionné par l'affluence de blessés, surtout par leurs transports répétés, j'ai dû demander des gens de service au service de santé qui me les a accordés immédiatement.

Ils sont payés par le dit service, mais comme leur présence est nécessaire aussi bien la nuit que le jour, j'ai dû en coucher une partie et leur donner la nourriture contre remboursement de 1,7 fr par jour.

Le service de santé est ainsi assuré sans crainte ni d'incidents pour les blessés, ni d'accident pour notre personnel et je vous prie de bien vouloir ratifier ce que j'ai cru devoir faire dans l'intérêt de tous.

le directeur

Le 14 Mai

Le directeur à M le directeur de Berckplage

J'ai pris connaissance de votre rapport du 8 Mai relatif à l'utilisation, rendue nécessaire de divers auxiliaires (gens de service) fournis par l'autorité militaire pour le service des blessés reçus à l'hôpital.

J'approuve entièrement les mesures que vous avez prises, mais j'insiste pour que ce personnel reste soumis aux règles générales de l'établissement et demeure sous votre autorité.

J'ajoute que si les circonstances actuelles exigeaient également l'adjonction d'infirmières auxiliaires également fournis par l'autorité militaire, il y aurait lieu d'établir leur situation.

Rétribuées par le service de santé de l'armée, elles n'en demeurent pas moins placées sous votre autorité et celle du médecin chef de service (M. Le docteur Ménard); elles doivent se soumettre aux règlements administratifs et notamment obéir à nos surveillantes.

Si vous jugiez même utile de les grouper ensemble dans une ou deux salles de militaires sous la direction d'un cadre hospitalier de l'ap, cette disposition pourrait être réalisée. En tous cas il est nécessaire que le caractère de l'établissement ne change pas, même pour le service des blessés.

J'attache à ces prescriptions une importance qui ne vous échappe pas et pour laquelle je compte sur votre autorité et votre vigilance.

le directeur, cosigné par le chef du personnel et du service des hôpitaux.

On sent dans cette lettre tout le poids hiérarchique, du DG sur son directeur, et de la même façon, la "défense territoriale", Application de l'autorité sur les infirmières fournies par le service de santé. On perçoit le regret qu'elles bénéficient d'une journée toute les semaines, ce qui n'est pas la règle dans les hôpitaux à cette époque

Dans la lettre et les télégramme qui vont suivre, on va solder l'opération évacuation des enfants. avant de retourner aux choses sérieuses.

Paris le 15 mai

Lettre

A Mr le médecin Principal Rouffiandis

Attaché au sous secrétariat du service de santé de l'armée
231 bvd st germain

Vous avez bien voulu m'informer que l'administration de la Guerre était disposée à fournir à mon administration les moyens d'évacuer les enfants hospitalisés à Berck plage dans notre établissement.

A cet effet vous étiez disposé à mettre à ma disposition des hôpitaux dans le Midi et des trains sanitaires pour les y transporter. J'ai l'honneur que ces projets peuvent être abandonnés; en effet, mon administration s'est entendu avec l'autorité militaire de la région du Nord pour mettre à disposition 900 lits à l'hôpital militaire de Berck; Cet effort paraissant suffisant il a été entendu que les 350 enfants malades couchés qui s'y trouvait y seraient maintenus sans difficultés. Une combinaison analogue a été adoptée pour l'établissement Bouville qui hospitalise des enfants assistés placé sous ma tutelle.

Une centaine d'enfants plus valides qui sont encore à Berck doivent être ramené à Paris ces jours prochains, mais cette évacuation se fera par les trains normaux comme nous en avons l'habitude.

L'intervention de votre service n'est plus utile dans ces conjectures et je profite de la circonstance pour vous transmettre tous mes remerciements en raison du concours empressé que j'avais trouvé auprès de vous.

Veuillez ..

Le directeur.

Message téléphoné

Ministre de la guerre

Etat major général de l'armée

Groupe de l'intérieur

Envoyé à direction de l'Assistance Publique à Paris

Nom de l'officier qui transmet le message : Cap Mairesse.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que 100 enfants tuberculeux, accompagnés par 20 personnes venant de Berck (pas de calais) et qui vous sont destiné, arriveront , sauf retard, le 18 mai à 9h45 en gare de Paris Nord où je vous prie de vouloir bien les faire prendre en charge

Le 18 mai reçu à 9 h du matin

Berck Plage

Télégramme

CENT ENFANTS ET PERSONNEL PRENDRONT TRAIN 610 LE 17 COURANT A 22 H 06 A RANFDUFLIERS DEVRONT ARRIVER LENDEMAIN DANS LA MATINÉE AMAURY DIRECTEUR

le 29 mai,

Maintenant Nous attendons une cinquantaine de blessés des derniers combats

Le 9 juin 1918

Peu de chose nouvelles à vous dire, néanmoins je veux bavarder 5 minutes avec vous,

Depuis longtemps les 900 lits sont à la disposition de ces MM du service de santé mais je n'ai que 78 blessés et il fallait les lits de toute urgences; Quand on entre dans certaine salles , on voit en l'air là une jambe, ici un bras , plus loin un corps; c'est une nouvelle manière de traiter les fractures avec filaires, cela soulage les blessés , c'est vrai on les suspend; des cadres en bois sont bâtis autour des lits, on dirait un chantier de construction..Je n'ai voulu

payer , ni chevrons , ni poutres, rien , rien, je prête mes 2 menuisiers et c'est tout et le service de santé a tout acheté. Tout le personnel supplémentaire donné et payé par le service de santé obéit a notre règlement à part quelque divergences dans les sorties, ils ont 24 h par semaine et tout va bien , très bien.

Au milieu de tout ces écueils, des insinuations; de réflexion je reste impassible et je me contente de répondre, mon administration sait que je suis ici, si je devais évacuer, elle m'avertirait, donc j'attends des instructions , car elle sait mieux que nous s'il y a du danger pour nous, étant à même de renseigner et nous nous ne faisons ici que faire des hypothèses... forcément anxieuse, donc j'attends.

Tant que je ne verrais pas évacuer Boulogne, je ne dirais rien à l'ap mais si j'apprenais que cela du être je m'empresserai de l'avertir de ce qui se passe;

On me dit d'un coté vous savez, mr le directeur, on va mettre des anglais à la « Moliere », les baraquements sont en gare,. Ah oui. Ah, je m'informe, rien de vrai. Un autre, Prévenez mr le dr de contrôler, mais mr untel chef de 1er classe m'a dit que l'on mettait des troupes française à Berck et devenions ville de front, Ouh les boches !

Ah pas possible, je vais chez le maire qui me dit :j'étais hier à Et... à l'enterrement de 32 personnes tuées dans ma cave lors du dernier mois. et le général et le préfet m'ont dit : nous vous promettons de ne rien mettre chez vous à moins de ...

Nous attendons avec anxiété des nouvelles, car ici nous ne sommes pas favorisé sous ce rapport.

Donc il y a un danger certain, je serais averti de suite, promesse du maire et alors je vous envoie une lettre, car ma dépêche ne passerai peut être pas

Même les arrières sont victimes des bobards, rumeurs et autre balivernes, mais au travers des lignes, on sent l'angoisse, c'est peut être aussi le tempérament de ce personnage qui me semble moins calme que le précédent Brion, au moment de la course à la mer

Berck Plage Le 1 er Aout 1918

Le directeur M. le DG

Monsieur le directeur général

J'ai l'honneur de rendre compte que hier, 31 juillet a eu lieu à l'hôpital une prise d'arme au cours de la quelle ont été distribuées 4 médailles militaires et 15 croix de Guerre.

La musique anglaise Royal Flying corps a prêté son concours

Des fleurs ont été offertes aux décorés par nos enfants et un modeste lunch a clôturé la fête.

Un petit incident et survenu, une des femmes employées au service s'est coupé à la main en essayant un verre.

Le médecin a diagnostiqué 10 jours de repos.

Il est ému notre directeur... Au pointe confondre diagnostic et prescription médicale. J'aimerais que l'on diagnostique plus ouvent qu'à mon tout 10 jour de repos pour un accident de travail !

Le 2 octobre 1918

Lettre du Dg au ministre

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous signaler la situation très critique , au point de vue de la santé publique, qui résulte de la fermeture de l'hôpital Maritime de Berck.

Du fait de cette fermeture 1400 lits on été supprimé aux enfants parisiens malades.

Nous croyons savoir que vous avez envisagé il y a quelque mois la possibilité de créer auprès de Biarritz un hôpital comprenant 1000 lits d'enfants. Mais il ne semble pas que ce projet ait eu une suite.

Du fait de la guerre, il y a eu à Paris un afflux de réfugiés et de rapatriés dont beaucoup sont malades par suite des souffrances et des privations endurées.

L'administration générale de l'assistance publique, à Paris, a autorisé les enfants de ces malheureux à être admis dans les hôpitaux au même titre que les petits parisiens, et cette décision est fort louable. Mais le nombre de places n'a pas augmenté. Si bien qu'en fait le nombre de lits mis à la disposition des enfants malades de la capitale a considérablement diminué, dans un moment où les nécessités d'hospitalisation ont beaucoup augmenté. Il faudrait maintenant pouvoir soigner à l'hôpital un grand nombre d'enfants qui étaient soignés chez eux avant la guerre: le père est mobilisé, la mère est obligée d'aller à l'usine pour gagner sa vie; personne ne peut donner...

Il faut ajouter que, par des causes diverses qui tiennent à la guerre, la moyenne de morbidité infantile s'est grandement accrue. En sorte que la situation actuelle est fort grave.

Nous avons l'honneur d'appeler sur cette situation votre haute attention d'une manière très insistante.

Il convient de prendre sans tarder des mesures en vue de créer, de quelque manière que ce soit, de nouveaux lits d'enfants. Nous sommes persuadés que vous voudrez hâter l'étude et la solution d'un problème angoissant qui touche non seulement à notre sensibilité mais à l'avenir de notre Pays.

Veillez agréer m. Le Ministre

12 Octobre

Dans le but d'enrayer la marche de l'épidémie de grippe qui commence ici, j'ai pris sur moi, avec l'approbation du corps médical, de ne plus laisser entrer de visiteurs dans les salles d'enfants car nous sommes convaincus que cette maladie nous a été apportée du dehors,

.../... à la fin de l'hiver dernier nous en avons eu 18 cas .../.. aujourd'hui j'en ai 60 .

J'ai une dizaine d'infirmières ou de femmes de service de prises, cinq sont à l'isolement, une seule qui était externée, de complexion rachitique est en danger, je crains une issue fatale..

c'est le premier texte que je lis sur l'impact de cette épidémie

17 octobre

Il sévit en ce moment une épidémie de grippe parmi le personnel, mais qui paraît aller en décroissant.

7 novembre

Décès de la grippe de deux filles de service

Ces témoignages sont extraits des rapports hebdomadaires trouvés à la cote 9 L 41

2 novembre 1918

Le directeur de Berck à directeur APHP

Monsieur le directeur

Par suite de la signature de l'armistice, la situation de l'assistance publique vis à vis du service de santé militaire peut être modifiée sans nuire aucunement aux soins que nous donnons aux soldats blessés.

Après en avoir conféré avec le docteur Ménard, et d'accord avec lui, je viens vous soumettre les réflexions que nous a suggérées la situation nouvelle dans laquelle nous venons d'entrer.

1) il serait bon d'insister auprès du service de santé militaire pour que les blessés des autres hôpitaux ne soient pas évacués sur l'hôpital maritime.

2) Provoquer auprès des médecins traitants des évacuations de soldats à envoyer, soit en convalescence, soit dans des services spéciaux qui exigent leur traitement curatif final.

De cette manière, bientôt nous serions rendus les salles lazaret I, lazaret II Pasteur, Perrochaud, Michel Morning, H. Roger, Barthez, Parrot, soit en tout 476 lits.

De plus au fur et à mesure de l'évacuation ou de la sortie de grands blessés (fractures) nous pouvons placer ceux restant dans les salles A et B, ce qui nous donneraient par conséquent

100 lits pour enfants couchés.

En résumé, nous estimons que nous pourrions à partir du milieu du mois de décembre hospitaliser 476 enfants debout et 100 enfants couchés, si nous pouvons obtenir des wagons de la compagnie du nord

On ne perd pas de temps !

15 novembre

le Dr Cherret, interne est atteint de grippe et en danger de mort

Le 20 Novembre 1918

Le directeur au médecin inspecteur, directeur du service de santé de la région du nord à Boulogne sur mer

Les circonstances actuelles semblent permettre la restitution au moins progressive de l'hôpital maritime de Berck plage à sa destination originale.

Cet établissement, le seul analogue que possède mon administration, rend des services inappréciables à la population indigente de Paris qui s'en trouve privée au grand dommage d'un nombre considérable d'enfants des plus intéressants.

Je suis convaincu que vous apprécierez le sacrifice que l'assistance publique de Paris a été heureuse et fière de consentir au profit des blessés de la région du nord tant que la chose a été nécessaire.

Mais aujourd'hui mon devoir est de songer à la clientèle également très digne d'intérêt dont j'ai la charge.

Aussi ai-je l'honneur de vous demander:

- 1) De ne plus faire diriger sur l'hôpital maritime de Berck de nouveaux blessés;
- 2) D'inviter MM les médecins traitant à provoquer les évacuations des militaires dont le traitement est terminé
- 3) De m'autoriser à reprendre progressivement au profit des enfants qui attendent leur départs les lits ainsi rendus disponibles et cela jusqu'à la restitution intégrale en observant, bien entendu, les délais indispensables.

Vous ne manquerez pas, j'en suis certain, de donner à ma demande si légitime la suite favorable dont la population indigente de Paris bénéficiera avec reconnaissance.

Le directeur

26 novembre

Décès du Dr Cherret, il n'existe plus que quelques cas de grippe

La lettre du Directeur Général va porter ses fruits...

Le 2 dec

J'apprends à l'instant officiellement que des ordres sont donnés à l'officier répartiteur de ne plus nous adresser de blessés donc notre lettre a porté. Je tiens à garder qq soldats à cause du ravitaillement qui m'est beaucoup plus facile avec le service de santé en ce moment, ainsi pour le charbon, je suis préparé. Aussitôt que je le pourrais reprendre un de mes services, j'y transborderais une soixantaine de moutards qui occupent une salle qui est à repeindre.....

Il faut aussi compter qu'il me faut faire enlever le matériel militaire (ce qui sera le plus long)..../..

Nous avons encore 451 blessés

Et l'épilogue

La fermeture de l'hôpital bénévole 21 bis

Le 17 mars, 1919

Le Médecin inspecteur Baratte
Directeur du service de la 1^{er} Région
A mr le directeur de l'hôpital maritime de Berck

Monsieur le directeur.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je prononce la mise en sommeil à dater de ce jour de l'hôpital maritime 21 bis établi dans votre établissement.

La fermeture définitive sera prononcée par le sous secrétariat d'état du service de santé. Vous serez informé de cette décision dès qu'elle sera intervenue.

Le 1 avril 1919

Ministère de la guerre sous secrétariat d'état du service de santé.

Le sous secrétaire à mr le directeur de l'administration général de l'assistance publique

Vous aviez bien voulu, par lettre du 20 novembre 1918, attirer mon attention sur l'intérêt qui s'attacherait à la libération, au moins progressive, de l'hôpital maritime de Berck plage dans lequel est installé l'hôpital bénévole N° 21 bis.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, comme suite à ma lettre du 23 décembre dernier, qu'après une série de réductions successives opérées sur cette formation, je viens de prononcer la fermeture complète de l'hôpital 21 bis. Je prescris en même temps au directeur du service de santé de la 1^{er} région de remettre à bref délai à la disposition de votre administration les locaux occupés par cette formation.

Je suis heureux de vous aviser de cette mesure qui répond aux désirs dont vous aviez bien voulu me faire part; et je saisis cette occasion pour vous adresser l'expression de ma très vive gratitude pour le concours précieux que l'assistance publique a apporté au service de santé militaire en mettant l'hôpital maritime à sa disposition



Annexes

L'activité radiologique.

Je n'ai que les données pour les années 15 et 17, à ce jour je n'ai pas retrouvé dans les différentes cotes (4 cartons) les données pour les autres années.

Année 1915

Du 1er janvier au 31 décembre, sixième année de fonctionnement du laboratoire de radiologie, les frais de roulement et d'entretien se montent à 9522, 85 fr dont

en personnel 6350

Papiers 310, 35

Plaques 1690

appareil divers 581, 50

produits chimiques 200

Divers et courant électriques 400

Nb de malades radiographiés 170 enfants et 1671 militaires blessés

N de plaques employés 2228.

Sur ces 2228 plaques, il en a eu 150 d'inutilisables soit un déchet de 6, 73 %. (les enfants cela bougent ...)

Soit une moyenne de 6 patients par jour pour 300 jours, ce qui est dans la moyenne basse de l'époque pour un service de radiologie de la capitale.

En gros 2000 plaques pour 1800 patients, on ne faisant pas beaucoup de multiples projection (face, profil) par malade, a moins de faire deux pose par plaque. N'ayant aucune information sur les formats, je ne peux me prononcer.

Année 1917

Rapport sur le fonctionnement du laboratoire de radiographie pendant l'année 1917

Du 1er janvier au 31 décembre 1917 huitième année de fonctionnement du laboratoire de Berck, les frais se sont élevés à la somme de 10 082 fr

358 enfants et 330 militaires soit 688 malades ont été radiographiés

soit deux fois plus d'enfants et trois fois moins de soldats chiffre rond.

Sérieux ralentissement d'activité, - 60 % entre 15 et 17, le calme avant la tempête ? ou la diminution du nombre de lit.

L'activité d'electrologie de 1915 1917

Le medecin major de 2e classe Mercier Mary

Chef de service d'electroradiologie de la région Nord

A Monsieur le docteur Menard, medecin chef de l'hôpital Maritime

J'ai l'honneur de vous rendre compte, à la suite de votre demande, que j'ai installé ici à l'hôpital Maritime, le centre d'electrologie de la région Nord en juin 1915. Actuellement, ce centre fonctionne donc depuis deux ans et demi.

Le centre entier comprend 3 services d'électrologie, et 30 services de radiologie. Le service central seul est à l'hôpital maritime.

Le service central comprend:

1	poste pour examen électriques
26	" " courants continus
2	" " Faradisation
1	" " courant rythmés
1	" " courants haute fréquence
1	" " radiothérapie
1	" " diathermie

- 10 " " photothérapie
- 1 " " actinothérapie l'installation personnelle

Cette installation a été par mes soins, soit en employant certain appareils de l'hôpital Maritime, soit avec des appareils du service de santé, soit en fabriquant moi même d'autre appareil, soit même avec des appareils m'appartenant en propre.

Les séances faites se répartissent de la façon suivante :

sce galvanisation	15776	23828	22462	20069	20439	102574
sce faradisation	5055	7525	9814	7574	4531	34499
sce ionisation	453	1114	3402	4614	3333	12916
soin ht frequence	352	206	144	178	117	997
friction Ht frq	614	395	309	880	1054	3252
effluation	247	605	453	254	201	1760
Sce diathermie	0	0	0	0	168	168
Sce photothérapie	6556	16729	16123	10692	14352	64452
Sce actinothérapie	0	0	0	0	1371	1371
radiothérapie	293	214	378	407	257	1549
total	29826	51295	53893	45400	46505	226919

Les malades traités ont été de trois catégories:

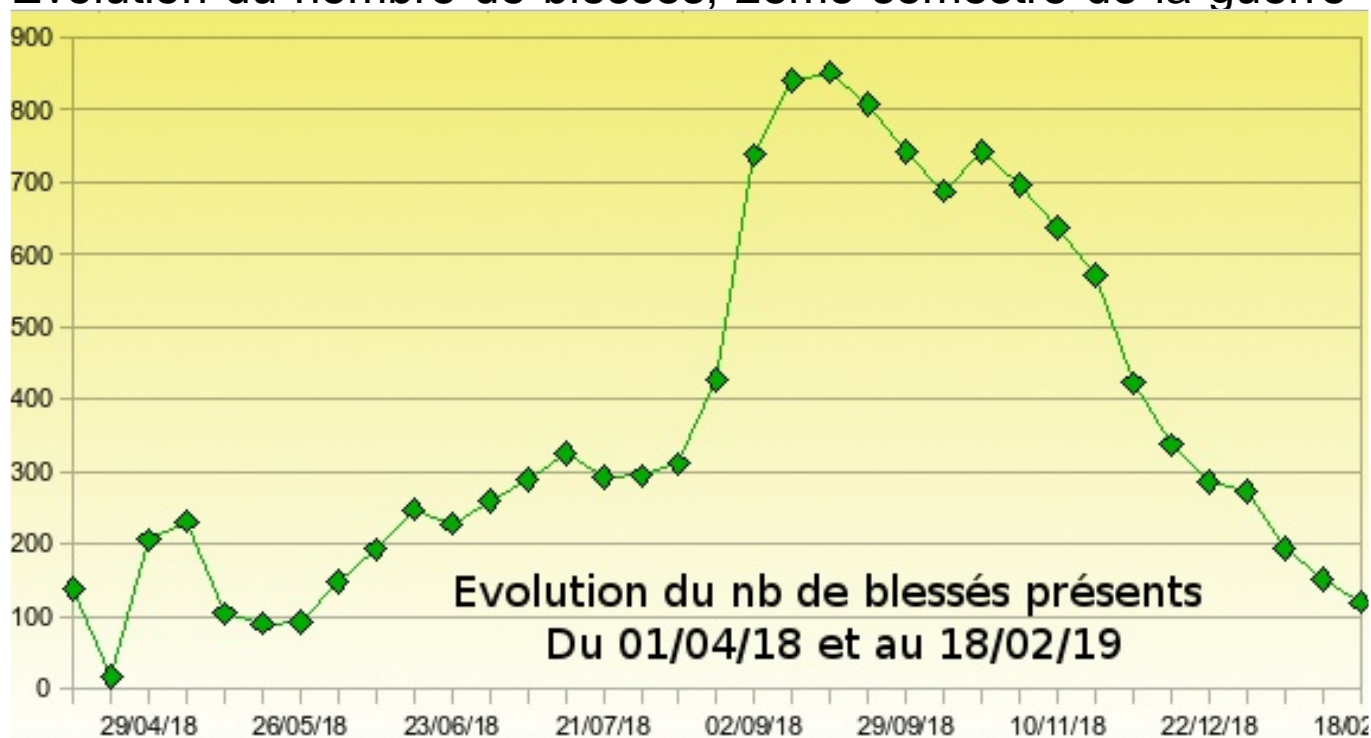
- 1° les malades du centre de physiothérapie au nombre de 3335.
- 2° les malades externes venant des services de tuberculose externes ou de autres hôpitaux de la place au nombre de 200.
- 3° des malades de l'hôpital maritime (enfants) au nombre de :50.

les 3335 malades du centre de physiothérapie de même que les 200 malades externes présentaient des lésions diverses.

Plus intéressante sont au point de vue de l'hôpital maritime , les 50 autres malades. Ces 50 malades sont des enfants ou des infirmières.../...

Le reste du rapport, fait la demande du Dr Ménard, tend a demontrer l'importance d'un service de physiothérapie dans un hôpital comme l'ôpital Maritime. le Dr Ménard prépare l'après guerre ...

Evolution du nombre de blessés, 2eme semestre de la guerre



date	nb
01/04/18	139
23/04/18	18
29/04/18	207
05/05/08	232
13/05/18	105
22/05/18	91
26/05/18	94
02/06/08	149
09/06/18	194
16/06/18	249
23/06/18	229
03/07/08	260
08/07/18	290
15/07/18	326
21/07/18	294
29/07/18	295
12/08/18	312
27/08/18	427
02/09/18	738
11/08/18	841
19/09/18	852
24/09/18	808
29/09/18	742
17/10/18	688
28/10/18	743
07/11/18	697
10/11/18	638
26/11/18	572
11/12/18	423
15/12/18	338
22/12/18	287
31/12/18	273
22/01/19	195
07/02/18	152
18/02/18	121

Données

Ces données sont extraites des rapports bihedmodaires que devait rédiger le directeur 'l'administration centrale.

Il montre bien la montée en charge de l'établissement qui était retombé à une centaine de lits la fin de 1917, et vivait "tranquille". demandant la restitution totale des lits pour les enfants.

Au plus fort de "l'action" il y aura 852 militaire présent pour 900 lits, taux d'occupation jamais atteint à Berck, ou rarement le taux fut supérieur 60 %

Il est aussi remarquable de constater la rapidité de la décrue, pour rendre au plus vite l'établissement à sa destination première.